

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE

LES FILIERES PROFESSIONNELLES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

COMMUNES DU DISTRICT 1

Bry-sur-Marne
Fontenay-sous-Bois
Nogent-sur-Marne
Le Perreux-sur-Marne
Saint-Mandé
Vincennes

COMMUNES DU DISTRICT 2

Champigny-sur-Marne
Chennevières-sur-Marne
Ormesson-sur-Marne
Le Plessis-Trévisé
La Queue-en-Brie
Villiers-sur-Marne

SOMMAIRE

- Districts de formation 1 et 2 du Val de Marne (94).....	2
- Sommaire.....	3
- Que faire après la classe de troisième ?	5
I) Les filières professionnelles dans le District 1 et 2.....	6
A) <u>les CAP</u>	
• CAP Agent polyvalent de restauration.....	7
• CAP Assistant technique en milieu familial et collectif.....	9
• CAP Employé commerce multi – spécialités	11
• CAP Employé de vente spécialisé - <i>option produits d'équipement courant</i>	13
• CAP Installateur sanitaire.....	15
• CAP Maintenance hygiène des locaux.....	18
• CAP Peintre applicateur de revêtements.....	20
• CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	22
• CAP Sérurier - métallier.....	24
B) <u>les BAC Pro</u>	
• BAC Pro Accompagnement, Soins, Services à la Personne.....	26
• BAC Pro Accueil – relation clients et usagers.....	28
• BAC Pro Aménagement et Finitions du Bâtiment	31
• BAC Pro Artisanat et Métiers d'Art - <i>option Tapisserie d'Ameublement</i>	33
• BAC Pro Commerce.....	35
• BAC Pro Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants (ELEEC).....	38
• BAC Pro Etudes et Définition des Produits Industriels (EDPI)	41
• BAC Pro Gestion - Administration.....	43
• BAC Pro Hygiène et Environnement.....	46
• BAC Pro Logistique.....	48
• BAC Pro Maintenance des Equipements Industriels (MEI).....	50
• BAC Pro Métiers de la Mode - Vêtements.....	52
• BAC Pro Ouvrages du Bâtiment, <i>métallerie</i>	54
• BAC Pro Ouvrages du Bâtiment, <i>aluminium, verre et matériaux de synthèse</i>	56
• BAC Pro Services de Proximité et Vie Locale (SPVL)	58
• BAC Pro Système Electronique Numérique.....	60
• BAC Pro Technicien d'Etudes du Bâtiment.....	65
• BAC Pro Technicien du Bâtiment : Réalisation et Organisation du Gros-œuvre.....	65
• BAC Pro Technicien en Installations des Systèmes Energétiques et Climatiques.....	67
• BAC Pro Technicien du Froid et du Conditionnement de l'Air.....	70
• BAC Pro Vente (Prospection - Négociation - Suivi de clientèle).....	7

II) Les filières générales et technologiques dans les District 1 et 274

A) Classe de détermination

- La Seconde Générale et Technologique75
- Enseignements d'exploration.....79
 - Arts du cirque80
 - Biotechnologie.....81
 - Création et activités artistiques – Arts visuels.....82
 - Création et activités artistiques – Arts du son.....84
 - Création et activités artistiques – Arts du spectacle.....85
 - Création et activités artistiques – Patrimoines.....87
 - Création et design.....89
 - Création et innovation technologiques.....91
 - Langues et cultures de l'Antiquité : latin, grec.....92
 - Littérature et société.....93
 - LV3 étrangère ou régionale.....94
 - Méthodes et pratiques scientifiques.....95
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.....96
 - Santé et social.....97
 - Sciences de l'ingénieur.....98
 - Sciences économiques et sociales.....99
 - Sciences et laboratoire.....100

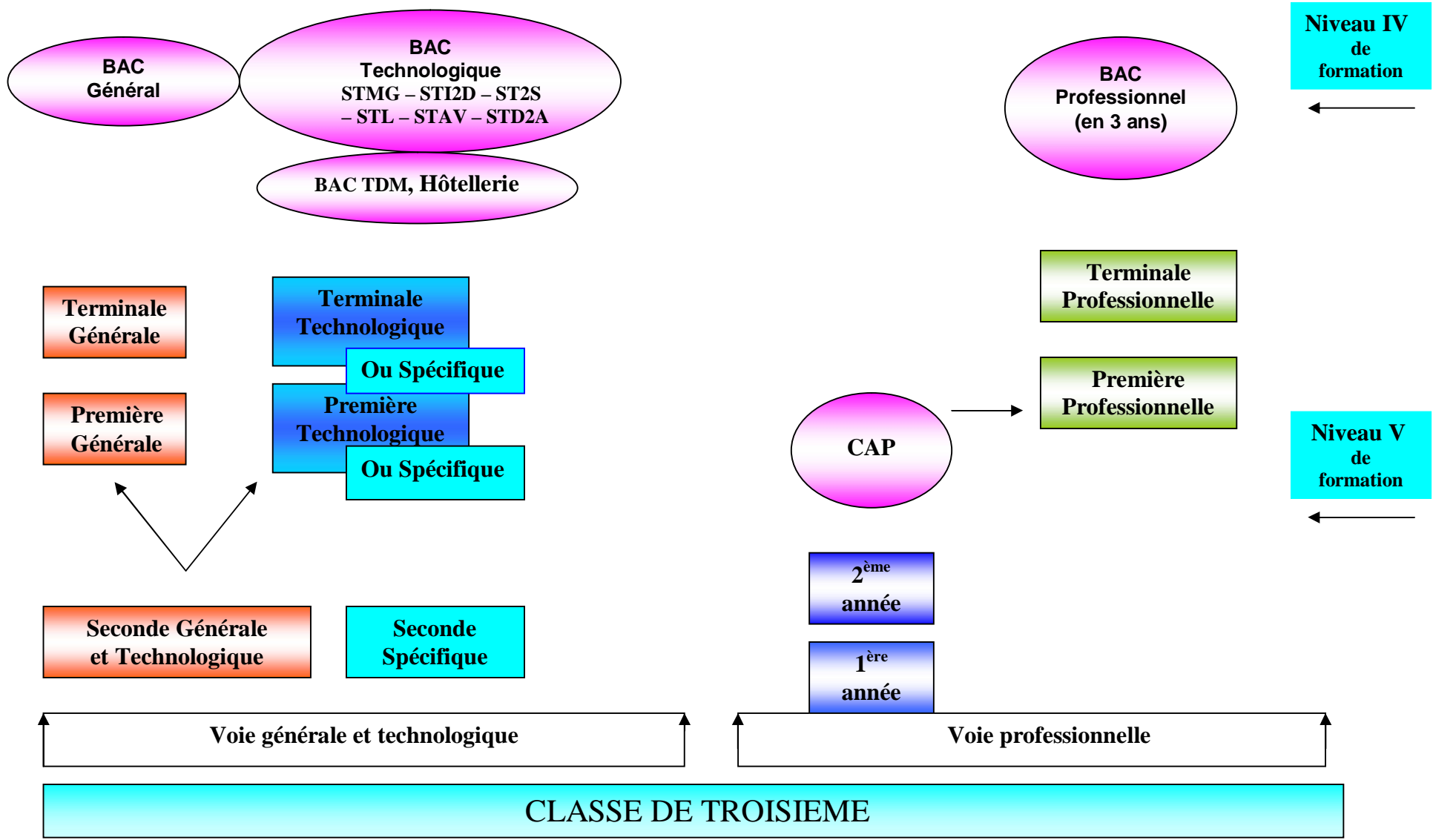
B) Cycle terminal de la Voie Générale

- La Première Générale 101
- La Terminale Générale102

C) Cycle terminal de la Voie Technologique

- La Première et la Terminale Technologique.....103

QUE FAIRE APRES LA CLASSE DE TROISIEME ?



Diplôme

1 an de formation

Légende

FILIERES PROFESSIONNELLES

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION

I) Les objectifs

L'agent polyvalent de restauration prépare, assemble des mets simples en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il met en place des espaces de distribution ou de vente et leur réapprovisionnement en cours de service. Il s'occupe de l'entretien des locaux et fait la vaisselle. Il conseille les clients et leur présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.

L'agent polyvalent de restauration peut travailler dans différentes collectivités ou entreprises des domaines suivants :

- domaine industriel : secteur agroalimentaire, chimique et pharmaceutique,
- domaine commercial : distribution alimentaire, restauration collective,
- domaine sanitaire, social et éducatif : établissements de cure, de convalescence, pour la petite enfance, pour les personnes âgées, hôpitaux, centres de tourisme social,
- domaine du transport des personnes (aérien, ferroviaire et maritime).

II) Les qualités requises

Il faut être intéressé par la cuisine, la restauration et être capable de mettre en pratique les connaissances acquises au niveau de l'hygiène, la microbiologie, la nutrition, la qualité, l'organisation du service, la production et la distribution.

III) La formation

Ce CAP se prépare en 2 ans après une classe de 3^{ème}.

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Français - Histoire-Géographie	3h30
Mathématiques - Sciences physiques	3h30
Langue vivante	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h
Vie sociale et professionnelle	1h
Education Physique et Sportive	2h30
Education civique, juridique et sociale	30mn
Enseignement technologique et professionnel	18h
- Fabrication des repas	
- Microbiologie appliquée	
- Sciences de l'alimentation	
- Connaissance de l'entreprise du secteur de la restauration	
- Gestion des stocks	
- Qualité	
- Prévention et sécurité	
TOTAL des enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble des deux années, 15 semaines de stage en entreprise complètent la formation des élèves de lycée professionnel (7+8).

IV) L'examen

Nature des épreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaines professionnels		
Production de préparations froides et chaudes	6	CCF* + examen final (4h)
Mise en place de la distribution et service au client	5	CCF* + examen final (2h)
Entretien des locaux, du matériel, des équipements	5	CCF* + examen final (3h)
Domaines généraux		
Expression française - Histoire-Géographie	3	examen final (2h15)
Mathématiques - Sciences Physiques	2	examen final (2h)
Vie Sociale - Législation du travail	1	examen final (1h)
Education Physique et Sportive	1	
Langue vivante (épreuve facultative seulement les point supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	examen final oral (20min)

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers:

- BEP Métiers de la restauration et de l'Hôtellerie [n'est pas enseigné sur la Bassin]
- Bac Pro Hygiène - Environnement (avec un bon niveau général)
- Bac Pro Hôtellerie - Restauration

Il est également possible d'intégrer le monde du travail à chaque niveau d'études :

- Restauration collective
- Restauration rapide
- Entreprises de production et conditionnement alimentaires

Débouchés possibles :

* Service de restauration collective (« cantines » des hôpitaux, entreprises, écoles...)

* Nouvelles formes de restauration commerciale (consommation sur place, vente à emporter, livraison à domicile...)

* Entreprises de fabrication de plateaux conditionnés (pour le train, l'avion...).

Métier possible :

* Employé(e) de restaurant

Les établissements préparant au CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tel : 01.45.16.69.00

CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF

I) Les objectifs

L'assistant technique en milieux familial et collectif assure des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...), de préparation et de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

L'assistant technique en milieux familial et collectif est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service :

- dans les *services techniques* des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ;
- au domicile privé individuel ou collectif
 - d'employeurs particuliers,
 - par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services (emplois familiaux).

II) Les qualités requises

Il doit être organisé, adroit et coordonné, patient et serviable, soucieux de l'hygiène, respectueux de la culture des personnes et savoir établir de bonnes relations avec les personnes. Il doit avoir le désir de travailler en équipe, la volonté de communiquer, et enfin une hygiène corporelle rigoureuse.

III) La formation

Ce CAP se prépare en 2 ans après une classe de 3^{ème}.

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Français – Histoire-géographie	4h00
Mathématiques-sciences physiques	4h00
Langue vivante	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h
Vie sociale et professionnelle	1h
Education Physique et Sportive	2h30
Education civique, juridique et sociale	30mn
Enseignement technologique et professionnel	17h
- Préparation des repas	
- Entretien des locaux, des vêtements, du linge ...	
- Sciences de l'alimentation	
- Hygiène professionnelle	
- Organisation du travail	
- Communication professionnelle	
- Connaissances des milieux d'activités	
TOTAL des enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble des deux années, 16 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation des élèves de lycée professionnel.

IV) L'examen

Nature des épreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaines professionnels		
Services aux familles et VSP	7	CCF* + examen final (5h)
Services en collectivités	6	CCF* + examen final (6h)
Domaines généraux		
Expression française et Histoire-Géographie	3	examen final (2h15)
Mathématiques-Sciences Physiques	2	examen final (2h)
Education Physique et Sportive	1	
Arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative seulement les point supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	CCF* <u>ou</u> examen final (1h30)

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers :

- BAC PRO Hygiène et Environnement
- BAC PRO Services de Proximité et Vie Locale
- BAC PRO Services en Milieu Rural
- Diplôme d'état d'Aide Médico-Psychologique (AMP)
- Diplôme d'état d'Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)
- Diplôme d'état d'Assistant Familial
- Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture
- Formation professionnelle en alternance de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Débouchés possibles :

- * Collectivités : hôpitaux, maison de retraite, cantines, crèches, centres de vacances et de loisirs,
- * associations regroupant des travailleuses familiales, des aides ménagères, des auxiliaires de vie,
- * chez des particuliers.

Métiers possibles :

- * Aide à domicile, aide ménagère, assistant de vie,
- * valet de chambre, femme de chambre,
- * lingère, employé de restaurant, agent hospitalier.

Les établissements préparant au **CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF** *DISTRICT 2*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tel: 01.45.16.69.00

CAP EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES

I) Les objectifs

Le titulaire de ce CAP réalise les opérations de réception et de stockage des marchandises, assure la tenue d'un rayon ou d'un linéaire, renseigne la clientèle et tient le poste « caisse » (enregistrement des produits et encaissement des paiements).

II) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires :</i>	Horaires
Français, Histoire - Géographie	4h
Mathématiques - Sciences	4h
Langue vivante	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h
Vie sociale et professionnelle	1h
Education physique et sportive	2h30
Education civique, juridique et sociale	0h30
Enseignement technologique et professionnel : - Tenue du poste « caisse » (matériels, documents de caisse, modes de paiement, facturation et contrôles) - Information des clients - Réception des produits et des réserves (réception, manutention des produits, mise en stock, inventaire) - Approvisionnement du rayon - Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	17h
TOTAL des enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs :</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble des deux années, 16 semaines de stages en entreprise complètent la formation des élèves de lycée professionnel.

III) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel :		
Pratique de la réception des produits et de la tenue du linéaire/du rayon (a)	9	CCF* + examen final (2h)
Pratique de la tenue de caisse et de l'information "clients"	6	CCF* + examen final (45min)
Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	2	CCF*
Domaine général :		
Français et Histoire-Géographie	3	CCF* + examen final (2h15)
Mathématiques - Sciences	2	CCF* + examen final (2h)
Education physique et sportive	1	
Langue vivante (épreuve facultative - seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	Oral de 20 min

(a) dont coeff.1 pour Vie sociale et professionnelle

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Bac professionnel :

- Vente (prospection - négociation - suivie de clientèle)
- Commerce
- Services (accueil - assistance - conseil)

Débouchés possibles :

- * Petites surfaces de proximité
- * Super ou hypermarchés
- * Maxidiscompteurs

Métiers possibles :

- * Employé(e) de grande surface
- * Employé(e) de libre-service
- * Employé(e) de rayon
- * Gondolier(ière)-caissier(ière)
- * Caissier(ière)
- * Vendeur(euse) en magasin

**☞ Etablissement préparant au
CAP EMPLOYE DE COMMERCE MULTI - SPECIALITES
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Val de Beauté	0941634R	5 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél: 01.48.73.34.81

CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE

Option PRODUITS D'EQUIPEMENT COURANT

I) Les objectifs

Employé dans les magasins spécialisés "équipement de la maison ou de la personne", "articles de sport et de loisirs", "produits liés à la vente en animalerie" ou dans les rayons spécialisés de la grande distribution, le titulaire de ce CAP accueille le client et vend les produits. Il informe, conseille la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits, contribue à la fidélisation du client. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition. L'activité, la tenue et la présentation de l'employé doivent répondre à des exigences, notamment en matière d'hygiène.

II) Admission

Ce CAP se prépare après une classe de 3ème.

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires :</i>	Horaires
Français, Histoire - Géographie	4h
Mathématiques - Sciences	4h
Langue vivante	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h
Vie sociale et professionnelle	1h
Education physique et sportive	2h30
Education civique, juridique et sociale	30mn
Enseignement technologique et professionnel :	17h
- Réception, mise en stock et suivi	
- Etiquetage des produits, signalisation, disposition des marchandises dans les rayons	
- Le point de vente (l'assortiment, la concurrence...)	
- Le suivi d'assortiments (attractivité du point de vente, actions promotionnelles, démarque...)	
- La vente (les bases de communication orale et écrite, l'approche et le déroulement de la vente...)	
- L'accompagnement de la vente (les services à la clientèle, les supports d'information clientèle...)	
- L'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	
TOTAL des enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs :</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble des deux années, 16 semaines de stages en entreprises complètent la formation des élèves de lycée professionnel.

IV) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature/durée
Domaine professionnel :		
Pratique de la vente et des services liés (a)	9	CCF* + examen final (30 min)
Pratique de la gestion d'un assortiment	6	examen final (1h)
Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	2	CCF* + examen final (40 min)
Domaine général :		
Français	3	examen final (2h)
Mathématiques - Sciences	2	examen final (1h)
Vie sociale et professionnelle	1	examen final (1h)
Education physique et sportive	1	
Langue vivante (épreuve facultative - seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	examen final (20min)

(a) Dont coeff.1 pour Vie sociale et professionnelle

* Contrôle en Cours de Formation

V) Poursuite d'études et les débouchés

* Bac professionnel Vente (Prospection – Négociation - Suivi de clientèle)

* Bac professionnel Commerce

* Bac professionnel Services, accueil, assistance, conseil

Débouchés possibles :

* Magasins de proximité

* Magasins de détail spécialisés

* Petites, moyennes, grandes surfaces spécialisées

* Ilots de vente des grands magasins.

Métiers possibles

* Vendeur(euse) en magasin

* Employé(e) de libre-service.

**☞ Les établissements préparant au
CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE
OPTION PRODUITS D'EQUIPEMENT COURANT
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Val de Beauté	0941634R	5 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.48.73.34.81

CAP INSTALLATEUR SANITAIRE

I) Les objectifs

Le titulaire d'un CAP installations sanitaires exerce le métier de plombier. Il peut être embauché par des entreprises de toutes tailles, de l'entreprise artisanale à la grande entreprise qui travaille sur les marchés à l'étranger. Il pourra aussi exercer son métier à GDF (Gaz de France) ainsi que tous types de collectivités comme les hôpitaux, groupes scolaires etc....

Il installe, mets en service, modifie ou dépanne une installation d'eau sanitaire (par opposition à l'eau de chauffage) mais aussi les canalisations domestiques et industrielles d'eau, de gaz, de fuel et d'air comprimé et les équipements qui vont avec dans tous les types de locaux d'habitation ou professionnels. Il procède à la pose (y compris électrique) au raccordement et au branchement des appareils sanitaires et à leur mise en service, il en assure l'entretien et le dépannage.

COMMENT ?

- En façonnant et montant les canalisations en cuivre, acier galvanisé et PVC,
- En raccordant ces canalisations : collées pour celles en PVC, soudées ou vissées pour les autres matériaux,
- En installant les appareils sanitaires (lavabos, baignoires, éviers, réservoirs et cuvettes de toilettes...),
- En posant des appareils sanitaires de production d'eau chaude sanitaire,
- En réalisant tous les travaux complémentaires (perçement de murs, montage de cloisons, raccords électriques déplacement de radiateur, carrelage, menuiserie...),
- En effectuant la mise en service (mise en eau, fonctionnement, réglage),
- En réparant d'éventuelles fuites,
- En rénovant un équipement pour un meilleur confort ou une économie d'énergie,
- En conseillant le client au plan technique, décoratif,
- En l'informant sur la bonne utilisation des équipements et sur les précautions de manipulation, notamment pour les équipements de standing (robinetterie haut de gamme par exemple).

Il faut noter que le plombier qui travaille dans une petite entreprise est polyvalent alors que dans une entreprise importante, il sera essentiellement spécialisé dans la pose d'appareils et les essais hydrauliques.

I) Les qualités requises

Cette formation convient aux jeunes qui aiment travailler avec leurs mains et qui aiment bouger : bouger à l'intérieur du local où ils travaillent mais aussi dans le cadre de leur future profession, changer fréquemment de lieu de travail ; le plombier n'exerce en effet que sur les chantiers.

Ce métier requiert aussi de la souplesse pour pouvoir intervenir ou faire des raccords sous un meuble d'évier par exemple.

Au bout de deux années de formation, le jeune doit avoir acquis les qualités de politesse, de serviabilité, de soin et d'honnêteté qui lui permettront d'avoir de bons contacts avec les personnes chez qui il sera amené à travailler.

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires :</i>		Horaires
Français / Histoire - Géographie		3
Langue vivante		2h
Mathématiques / Sciences physiques		3h30
Vie sociale et professionnelle		1h
Education physique et sportive		2h30
Education civique, juridique et sociale		30mn
Enseignement technique et professionnel : - Les élèves apprennent à organiser leur travail, à préparer, choisir les matériaux et les outils, respecter les étapes de la réalisation de l'ouvrage - Ils apprennent, à l'aide d'un plan, à tracer eux-mêmes des schémas fluidiques (transport d'eau, de gaz, de fuel..) ou électriques, à réaliser des installations et raccorder des appareils. - Ils découvrent les différents matériaux (acier, inox, cuivre, aluminium, matériaux de synthèse, matériaux d'isolation et d'étanchéité...) et leur compatibilité. - Ils étudient les produits de la profession (colles, adhésifs...) et les outils utilisés (coupe-tube, pinces à cintrer, chalumeau...) - Les élèves acquièrent les règles d'hygiène et de sécurité au travail.		18h
TOTAL		30h30
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté		1h
<i>Enseignements facultatifs :</i>		
Atelier d'expression artistique		2h
Atelier d'éducation physique et sportive		2h

En fonction des projets et des possibilités de globalisation sur les deux ans, les horaires par matière peuvent être légèrement différents de ceux figurant dans le tableau.

- Les élèves effectuent au moins 12 semaines de stages sur les deux années dont 8 au moins en année terminale, en plusieurs périodes d'une durée minimale de 4 semaines. 8 semaines de stage en année de terminale font l'objet d'une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme.

IV) L'examen

Nature des épreuves	Coefficients	Durée / Nature
Domaine professionnel		
Réalisation et technologie	10	8h CCF*
Préparation et mise en œuvre	6	pratique
Domaines généraux		
Expression française	2	2h (écrit)
Mathématiques - Sciences physiques	2	2h (écrit)
Vie sociale et professionnelle / Législation du travail	1	1h (écrit)
Education physique et sportive	1	CCF*
Epreuve facultative (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante		20 minutes (oral)

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Au bout de 5 années d'expérience professionnelle, le jeune pourra se présenter au BP (brevet professionnel, diplôme de niveau IV)

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers :

* un autre CAP dans une spécialité voisine : CAP Installateur thermique

* un Bac Pro :

- Energétique
- Technicien du Bâtiment

* une Mention complémentaire :

- Soudage
- Maintenance en équipement thermique individuel

Débouchés possibles :

* Dans des entreprises de plomberie, de petite ou de moyenne importance

Métiers possibles :

* Plombier(ière)

* Artisan, installateur ou dépanneur à son compte.

Les établissements préparant au CAP INSTALLATEUR SANITAIRE DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Champlain	0941604H	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

CAP MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX

I) Les objectifs

Le titulaire de ce CAP est un spécialiste de l'hygiène et du nettoyage. Il est chargé de l'entretien, de la remise en état et de la rénovation des locaux. Il est responsable des machines, du matériel et des produits qu'il utilise.

Il s'occupe de la maintenance et du renouvellement éventuel des équipements.

II) Les qualités requises

Il est vivement souhaitable d'être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Français, histoire-géographie	3h30
Mathématique sciences	3h30
Langue vivante	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education appliqués et cultures artistiques	2h
Education Physique et Sportive	2h30
Vie sociale et professionnelle	1h
Enseignement technique et professionnel : - Technologie du nettoyage industriel (études des méthodes et techniques d'entretien, étude des matériaux et revêtements...) - Sciences appliquées (microbiologie appliquée, chimie appliquée) - Hygiène, sécurité et conditions de travail - Environnement du travail	18h
TOTAL enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

Les élèves effectuent 12 semaines de stage sur les deux années dont 8 au moins en dernière année de formation.

IV) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Techniques professionnelles d'entretien courant et de maintenance	9 (a)	CCF* + examen final (3h30)
Techniques professionnelles de remise en état et de rénovation	8	CCF* + examen final (4h30)
Domaine général		
Français, Histoire - Géographie	3	CCF* + examen final (2h)
Mathématiques-Sciences physiques	2	CCF* + examen final (2h)
Education physique et sportive	1	
Langue vivante (Epreuve facultative seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	examen final (20min)

(a) dont coeff. 1 pour Vie sociale et professionnelle

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'étude et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers un Bac professionnel Hygiène et Environnement.

Débouchés possibles :

* Entreprises de nettoyage industriel et d'assainissement et dans les services d'entretien des collectivités ou des entreprises.

Métiers possibles :

- * Agent spécialisé de propreté
- * Conducteur d'engin de nettoyage motorisé

☞ Les établissements préparant au
CAP MAINTENANCE HYGIENE DES LOCAUX
DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00

CAP PEINTRE - APPLICATEUR DE REVETEMENTS

I) Les objectifs

Avec un CAP Peintre – Applicateur de revêtements en poche, on peut travailler chez un artisan-peintre, ou encore dans une PME, parfois même dans une grande entreprise du bâtiment, spécialisés dans la peinture, le ravalement et la rénovation.

En tant que peintre du bâtiment à l'assainissement, à la décoration intérieure et extérieure mais aussi à la rénovation des bâtiments à usage d'habitation ainsi que des locaux industriels et commerciaux.

Le peintre sera ainsi appelé à préparer des supports, appliquer des enduits, poser des revêtements collés, réaliser des peintures intérieures et extérieures ou des travaux de décoration spécifique, parfois aussi effectuer des travaux d'isolation thermique et acoustique et des opérations de remplacement de vitrerie.

Il est le dernier professionnel à intervenir sur un chantier de construction, puisque c'est lui qui réalise les finitions du bâtiment.

Les activités du peintre en bâtiment sont plus ou moins diversifiées selon la taille de l'entreprise dans laquelle il travaille. Le travail est souvent parcellaire dans les PME ou les grosses entreprises, et plus diversifié chez un artisan.

II) Les qualités requises

Habilité et soin dans les activités manuelles. Il faut aussi avoir un certain sens esthétique, en particulier pour le mariage des couleurs.

Ils doivent avoir conscience que dans leur activité professionnelle future, ils seront souvent en contact direct avec le client, ce qui implique un minimum d'aptitudes à la communication, de même qu'une présentation correcte.

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Enseignements obligatoires</i>		Horaires
Français / Histoire - Géographie		3h30
Langue vivante		2h
Mathématiques / Sciences		3h30
Vie sociale et professionnelle		1h
Arts appliqués et cultures artistiques		2h
Education Physique et Sportive		2h30
Education civique, juridique et sociale		30mn
Enseignement technologique et professionnel :		18h
- Les élèves apprennent à lire des plans et à calculer les quantités de peinture ou de papier peint nécessaires		
- Ils apprennent à préparer les surfaces : reboucher les fissures, poncer, poser un enduit, poser les différents revêtements, les boiseries		
- Il étudie les différents produits : liant, plâtres et dérivés, bois et dérivés, métaux, peinture, vernis, enduits, colles et adhésifs...		
- Ils apprennent à utiliser le matériel et les outillages (échafaudages, produits de pulvérisation et d'entretien, outils portatifs) en toute sécurité		
- La connaissance des couleurs et de leur utilisation en décoration est abordée		
TOTAL enseignements		33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour les élèves en difficulté		1h
<i>Enseignements facultatifs</i>		
Atelier d'expression artistique		2h
Atelier d'éducation physique et sportive		2h

- Sur l'ensemble des deux années, 14 semaines de stage en entreprises complètent la formation des élèves de lycée professionnel.

IV) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Analyse d'une situation professionnelle	4	examen final
Réalisation d'ouvrages courants (a)	9	CCF* <u>ou</u> examen final (17 à 21h)
Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF*
Domaine général		
Français et Histoire - Géographie	3	CCF* + examen final (2h15)
Mathématiques et Sciences	2	CCF* <u>ou</u> examen final (2h)
Education physique et sportive	1	
Langue vivante (épreuve facultative seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)	1	examen final (oral de 20 min)

(a) dont coefficient 1 pour Prévention, santé, environnement

* Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers:

* une mention complémentaire en un an :

- Décorateur
- Plaquiste

* exceptionnellement continuer vers un Bac professionnel :

- Aménagement et Finition du Bâtiment
- Technicien du Bâtiment (s'il souhaite travailler dans un bureau d'études)

Après plusieurs années de pratique dans le métier, le titulaire d'un CAP peut préparer un Brevet Professionnel (BP) Peintre - Applicateur de revêtement par le biais de la formation continue.

Débouchés possibles :

* Entreprise du bâtiment

* Entreprise de finition

* Municipalités

* S'installer à son compte (après quelques années d'expérience)

Métiers possibles :

* Peintre en bâtiment

* Peintre vitrier

☞ Les établissements préparant au
CAP PEINTRE - APPLICATEUR DE REVETEMENTS
DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Champlain	0941604H	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

CAP PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES

I) Les objectifs

Le titulaire de CAP «Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques » (CAP PROELEC) est capable d'effectuer les tâches d'ouvrier professionnel électricien sous la responsabilité d'un chargé de travaux c'est à dire :

- Préparer le matériel et le poste de travail
- Installer, fixer, raccorder du matériel électrique en toute autonomie
- Participer à la mise en service et au dépannage

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Enseignements obligatoires</i>	Horaires
Français	4h
Histoire - Géographie	1h
Langue vivante	1h
Mathématiques / Sciences	5h
Education familiale et sociale	1h
Education artistique - Arts appliqués	1h
Education Physique et Sportive	2h30
Enseignement technologique et professionnel : - Dessin industriel - Travaux pratiques - Lecture de plans	17h
TOTAL enseignements	32h30
Aide individualisée (français et/ou maths) pour les élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble de deux années, 16 semaines de stage en entreprises complètent la formation des élèves de lycée professionnel.
- Les attestations de SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) sont délivrées au cours de la formation par des moniteurs agréés.

IV) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Communication technique	4	CCF* + examen final (3h)
Réalisation	9 ⁽¹⁾	CCF* + examen final (8h)
Domaine général		
Français – Histoire-Géographie	3	CCF* + examen final (2h15)
Mathématiques – Sciences physiques	2	CCF* + examen final (2h)
Education physique et sportive	1	
Epreuve facultative Langue vivante (<i>seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte</i>)	1	Examen final oral (20min)

⁽¹⁾Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

- * Elargissement des compétences (Installation sanitaires et thermiques, Electroménager)
- * Bac Pro MEI (maintenance)
- * Bac Pro ELEEC (électrotechnique)

Débouchés possibles :

Entreprises privées et publiques réalisant des installations dans les domaines suivants :

- * Les locaux d'habitation individuels et collectifs, les bâtiments tertiaires et industriels
- * Les équipements industriels
- * Les réseaux de distributions électriques, les énergies renouvelables

Les établissements préparant au CAP PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES DISTRICT 1

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85

Les établissements préparant au CAP PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny-sur-Marne Tél : 01.48.80.43.24

CAP SERRURIER – METALLIER

I) Les objectifs

Le titulaire de ce CAP forge, ajuste et assemble les différentes parties d'un ouvrage (serrures, clés, grilles, clôtures, vérandas, blindages, rampes, balcons, charpentes métalliques, cloisons, mur rideau...) puis les installe. Il utilise les métaux ferreux (acier, inox) et non ferreux (aluminium, cuivre, laiton) ainsi que des matériaux de synthèse comme le PVC et des matériaux composites comme le carbone.

Le serrurier-métallier est un ouvrier professionnel employé par des entreprises du bâtiment qui fabriquent et installent des ouvrages à base de profilés industriels métalliques, assemblés essentiellement par soudage. Son intervention porte sur la construction de locaux (ossature, bardage, mur rideau, cloisons, vérandas, agencement), d'ouvrages de protection des biens et des personnes (fermeture, serrure, menuiserie, blindage, garde-corps, clôture...), d'accès et de confort (protections solaires, escalier, passerelle).

II) Les qualités requises

Etre serrurier-métallier demande soin, précision, aptitude au dessin et créativité, robustesse et équilibre (charpentier métallique) et aptitude à visualiser dans l'espace et en perspective.

III) La formation

Horaires de la 1^{ère} année (c'est sensiblement la même chose pour la 2^{ème}) :

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Français, Histoire - Géographie	3h30
Langue vivante	2h
Mathématiques	3h30
Education civique, juridique et sociale	30mn
Education artistique	2h
Education Physique et Sportive	2h30
Vie sociale et professionnelle	1h
Enseignement technologique et professionnel	18h
- Acquisition des techniques de fabrication et de pose des ouvrages métalliques. Les élèves apprennent les procédés de débit (trouçonnage, cisailage, découpage au laser...). Ils usinent les pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage puis les assemblent par soudage, vissage, collage...	
- Lecture de plan et de dossier technique de fabrication et de pose.	
- Connaissance des matériaux : les métaux ferreux (acier, inox), non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produits de fixation.	
- Connaissance des règles de sécurité au travail, le contrôle qualité du travail réalisé : ils effectuent des mesures et des contrôles pour détecter les défauts.	
TOTAL enseignements	33h
Aide individualisée (français et/ou maths) pour les élèves en difficulté	1h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h

- Sur l'ensemble des deux années, 14 semaines de stage en entreprise complètent la formation des élèves de lycée professionnel.

IV) L'examen

Epreuves	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF* + examen final (3h)
Fabrication d'un ouvrage simple	9 ⁽¹⁾	CCF* <u>ou</u> examen final (15h)
Pose, installation et maintenance d'un ouvrage	4	CCF* + examen final (4h)
Domaine général		
Français, Histoire - Géographie	3	CCF* <u>ou</u> examen final (2h15)
Mathématiques - Sciences physiques	2	CCF* <u>ou</u> examen final (2h)
Education physique et sportive	1	
Langue vivante (<i>épreuve facultative seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte</i>)	1	examen final oral (20 min)

⁽¹⁾Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le CAP peuvent continuer vers :

- * un CAP : - Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium
- Verre et matériaux de synthèse (en 1 an)
- * un Bac professionnel : Ouvrage du Bâtiment
- * une Mention complémentaire (en 1 an) : - Aluminium
 - Produits de synthèse
 - Opérateur régleur sur machine à commande numérique
 - Soudage

Débouchés possibles :

- * Entreprises de serrurerie
- * Entreprises de construction métallique
- * Entreprises de menuiserie métallique
- * Ferronnerie d'art

Métier possible :

- * Métallier(ière)

Les établissements préparant au CAP SERRURIER - METALLIER DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny Tel : 01.48.80.43.24

BAC PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS, SERVICES A LA PERSONNE

I) Les objectifs

Il existe deux options à ce Bac :

- option « accompagnement en établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux »

Le titulaire du bac pro exerce ses fonctions auprès de personnes en situation de dépendance (enfants, personnes âgées, personnes handicapées) en structure collective (Crèches, maisons de retraites...).

- option « services à la personne »

Le titulaire du bac pro exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant à domicile.

II) Les compétences et les qualités requises

Choisir de travailler dans le secteur Sanitaire et Social, c'est répondre à une conviction, avoir intégré que le sens de l'autre, le geste professionnel et l'accompagnement constituent des valeurs qui fondent l'engagement personnel. Construits sur la relation d'aide, ces métiers permettent de vivre au quotidien sa conscience citoyenne.

Les principales qualités requises sont : la maîtrise de soi, le dynamisme, l'autonomie, le sens des responsabilités, le sens de l'analyse et de l'organisation, l'ouverture d'esprit, la patience, la bienveillance, la ponctualité, l'assiduité. Il faut aussi être en bonne santé.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>
Formation professionnelle
Economie et gestion
Techniques sanitaires (hygiène, confort, sécurisation de la personne)
Organisation et gestion des activités
Prévention, santé, environnement
Communication et relation à la personne
Formation d'enseignement général
Mathématiques, sciences physiques, chimie
Français
Histoire - Géographie
Langues vivantes 1 et 2
Education artistique - Arts appliqués
Education physique et sportive
Accompagnement personnalisé
TOTAL
<i>Enseignements facultatifs</i>
Prise rapide de la parole
Langue vivante (autre que la LV1 et la LV2)

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>			
Epreuves		Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel			
Economie-Gestion		1	CCF* + oral 30 min
Prévention – Santé - Environnement		1	CCF* + épreuve ponctuelle 2h
<u>Epreuve scientifique et technique :</u> - Sciences physiques et chimiques - Mathématiques		1,5 1,5	CCF* + contrôle ponctuel
<u>Analyse de situation professionnelle :</u>			
option « à domicile »		option « en structures »	
Accompagnement des actes de la vie quotidienne à domicile	Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	4	CCF* + épreuve ponctuelle 2h
Organisation d'intervention à domicile	Projet d'animation	2	CCF* + oral 30 min
Aménagement et équipement de l'espace privé	Conduite d'action d'éducation à la santé	2	CCF* + oral 30 min
Domaine général			
Français (<i>écrit</i>)		2,5	CCF* + contrôle ponctuel (2h30)
Langue vivante		2	CCF* + contrôle ponctuel (oral de 15 min)
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)		2,5	CCF* + contrôle ponctuel (2h)
Education artistique - Arts appliqués		1	CCF* + contrôle ponctuel (1h30)
Education physique et sportive		1	CCF* + contrôle ponctuel
<i>Epreuves facultatives</i> (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)			
Langue vivante étrangère (autre que la LV1)		1	oral de 15 min

*CCF → contrôle en cours de formation

V) Les poursuites d'études et les débouchés

La finalité du baccalauréat professionnel est l'insertion professionnelle. Il est possible pour les diplômés d'avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social : formations d'aide soignant, mention complémentaire « aide à domicile », aide médico-psychologique, préparation de concours...

Métier possible :

- * Responsable d'hébergement
- * Maîtresse de maison
- * Accueillant familial
- * Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance
- * Accompagnant de personnes handicapées ou dépendantes

👉 Les établissements préparant au BAC PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS, SERVICES A LA PERSONNE DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone	Option(s)	
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny Tél : 01.48.80.43.24	en structure	à domicile
Lycée polyvalent Louise Michel	0940112L	7 rue Derrien 94500 Champigny Tél : 01.48.82.07.35	en structure	

III) Les objectifs

L'objectif visé est de former de futurs employés capables d'offrir des prestations au public avec un esprit de service, c'est à dire d'aide. Le diplôme jouera un rôle majeur dans la détection des besoins et l'évolution de la prise en charge du service. Les activités requises sont essentiellement de l'ordre de l'information, du conseil, du guidage.

L'activité du titulaire du Baccalauréat Professionnel Services s'exerce dans le domaine des services au public, c'est-à-dire dans toutes les situations qui mettent en présence, dans une relation interpersonnelle (face à face ou relation téléphonique), à l'occasion de la prestation d'un service, un client ou un usager et un employé chargé de la fourniture de cette prestation.

Les entreprises concernées relèvent de secteurs d'activités très divers. Il s'agit aussi bien de grands établissements intégrant dans leur structure un service spécifique « relations clientèle » que de petites ou moyennes entreprises prestataires de services n'en possédant pas mais ressentant la nécessité de privilégier cette fonction.

Dans leurs contacts avec les usagers, les administrations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés sont également concernés.

IV) Les compétences et les qualités requises

- Des compétences d'ordre relationnel et comportemental :

- un état d'esprit et des attitudes spécifiques à la notion de service c'est-à-dire le sens de l'écoute active, la capacité de comprendre l'autre, le goût du dialogue, la volonté de satisfaire l'interlocuteur, l'adaptabilité à des publics divers, le souci de la qualité,
- la capacité à communiquer à l'aide de différents supports.

- Des compétences d'ordre commercial :

- la connaissance de la clientèle ou du public et son développement éventuel,
- l'évolution du service offert et des modalités de l'offre,
- la connaissance du marché et/ou de l'environnement.

- Des compétences relevant de la gestion :

- organiser son travail, gérer son temps, intégrer les contraintes économiques dans son activité,
- organiser le travail au sein d'une petite équipe.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA). Il est ouvert aux élèves sortant de Troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle :	16h
Communication, organisation et gestion de dossiers fonctionnels	
Vente - Commerce	
Comptabilité	
Economie - droit	
Travaux professionnels et de synthèse	
Formation d'enseignement général :	
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Prise rapide de la parole	2h
Langue vivante (autre que la LV2 et la LV3)	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Epreuve de pratique professionnelle (incluse, la discipline Prévention Santé Environnement)	4	<i>contrôle en cours de formation</i>
<u>Présentation d'une étude à caractère professionnel</u>	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique :</u> - Activités professionnelles de synthèse - Economie et Droit - Mathématiques	4 1 1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique - Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 15 min
Prise rapide de la parole	1	écrit de 45 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

La finalité du baccalauréat professionnel est l'insertion professionnelle. Il est possible cependant de poursuivre ses études en BTS si l'élève est motivé et possède un bon dossier scolaire. L'entrée à l'Université est possible mais fortement déconseillée car les chances de réussite sont très limitées.

Débouchés possibles :

- * Entreprises disposant d'un service « relations clientèle »
- * Administrations
- * Collectivités territoriales

Métier possible :

- * Hôtesse d'accueil

Les établissements préparant au **BAC PRO ACCUEIL – RELATION CLIENTS ET USAGERS** *DISTRICT 1*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85
Lycée professionnel Jean Moulin	0940143V	8 rue du Docteur Lebel 94300 Vincennes Tél : 01.43.28.44.42
Lycée professionnel Val de Beauté	0941634R	5 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.48.73.34.81

Les établissements préparant au **BAC PRO ACCUEIL – RELATION CLIENTS ET USAGERS** *DISTRICT 2*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Champlain	0941470M	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00

BAC PRO AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT

I) Les objectifs et les débouchés

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment intervient sur chantier pour la mise en oeuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition à l'extérieur et l'intérieur.

Le domaine d'intervention du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment se situe essentiellement sur chantier, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation des bâtiments de type :

- habitations individuelles ou collectives,
- locaux professionnels : usines et bureaux,
- lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, ...

II) Admission et qualités requises

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

Le sens du contact et de l'organisation : ce sont deux qualités importantes en bac pro aménagement-finition. Son titulaire prépare et assure le suivi de chantiers d'aménagement-finition. Il les gère en termes de personnel et d'approvisionnement en matériaux. Il est capable d'effectuer des travaux de ravalement, de revêtement de sols et de murs ou encore d'appliquer des peintures de haute technicité.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h30
Dessin technique	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Mécanique et résistance des matériaux	
Techniques du bâtiment	
Informatique	
Organisation et suivi de chantier	
Règles de sécurité	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> : réalisation d'un chantier		
- Présentation d'un dossier d'activité	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	3	
- Réalisation de travaux de décoration et de finition	3	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	2	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Analyse technique d'un ouvrage	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés :

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Après l'expérience acquise sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il évoluera rapidement vers la qualification de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (exemple : BTS Aménagement finition).

Les établissements préparant au **BAC PRO AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT** **DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Champlain	0941470M	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

BAC PRO ARTISANAT ET METIERS D'ART

Option TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

I) Les objectifs

Le titulaire de ce bac pro est capable de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle, et sa fabrication à l'unité ou en série. Il sait transposer sur papier les idées du styliste, proposer des modifications, réaliser la maquette ou le premier modèle. En bureau des méthodes, il peut faire un échantillonnage, un calcul de prix prévisionnel, le choix des matières, le planning de fabrication. En atelier, il travaille sur machine. Après expérience, il contrôlera la fabrication ou la qualité, et pourra gérer un atelier. L'option tapisserie d'ameublement concerne les mobiliers et l'architecture intérieure, dans la restauration comme dans la construction neuve : dans les ateliers, façonnage des tissus, des matériaux souples et des mousses pour le garnissage et la décoration. Sur les chantiers, participation aux différentes étapes de l'installation.

II) L'admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Le diplôme se prépare :

- en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel),
- en trois ans en apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle, technologique et scientifique	18h
Economie - Gestion	
Sciences et techniques industrielles	
Projet d'art appliqué	
Sciences physiques	
Formation générale	13h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire-Géographie	2h
Langue vivante	2h
Education physique et sportive	2h
Education artistique - Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education civique, juridique et social	30mn
TOTAL	31h30
Enseignements facultatifs	
Hygiène – prévention - secourisme	1h
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante 2	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

➔ Formation scientifique, technique et professionnelle

En sciences et techniques industrielles, les élèves apprennent à connaître les différents matériaux, leurs caractéristiques physiques et chimiques, leur comportement pendant la fabrication, les solutions techniques possibles à la réalisation d'un modèle. Ils apprennent également les techniques de fabrication (manuelles ou automatiques), les techniques de montage, d'assemblage, de finition, l'organisation de la fabrication. La gestion des commandes, de la fabrication, de la qualité, la maintenance, la sécurité et l'ergonomie est intégrée dans le programme.

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
Epreuve scientifique et technique - Etude d'un système ouvrage et d'un système de fabrication - Mathématiques - Sciences physiques	5,5 (2,5) (1,5) (1,5)	<i>contrôle en cours de formation</i>
Epreuve de technologie et Histoire de l'art - Art et technique analyse formelle et stylistique - Préparation d'une fabrication	3 (1,5) (1,5)	<i>contrôle en cours de formation + 3h</i> <i>contrôle en cours de formation + 2h</i>
Epreuve de pratique professionnelle - Evaluation de la formation en milieu professionnel - Lancement et fabrication d'ouvrage - Projet d'art appliqué - Economie-gestion - Prévention, santé, environnement	8 (2) (3) (1) (1) (1)	<i>contrôle en cours de formation</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante 2 (oral)	1	20mn
Hygiène, prévention, secourisme	1	45mn

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Cependant, il peut être suivi d'un DMA Arts de l'habitat, option décor et mobilier, spécialité tapisserie décoration.

Débouchés possibles :

- Artisanat
- Petites et moyennes entreprises d'ameublement

Métiers possibles :

- Restaurateur d'œuvres d'art
- Tapissier d'ameublement

**🔗 Etablissement préparant au
BAC PRO ARTISANAT ET METIERS D'ART
Option TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel La Source	0940137N	24 avenue de la Source 94130 Nogent-Sur-Marne Tél : 01.48.73.22.98

I) Les objectifs

L'objectif de ce bac pro est de former des vendeurs responsables d'une unité de vente autonome : petit magasin, magasin en franchise dans le commerce de détail, boutique, rayon dans le cadre d'une grande surface ou vente par correspondance. Le titulaire connaît les techniques de vente et d'après-vente et sait organiser des actions commerciales, préparer des documents administratifs et comptables liés aux achats et aux ventes pour les transmettre au service concerné.

A la différence du bachelier vente, le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client. C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale, physique ou virtuelle, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale de l'unité, à :

- participer à l'approvisionnement ;
- vendre, conseiller et fidéliser ;
- participer à l'animation de la surface de vente ;
- assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction.

Il est autonome en entretien de vente, mais il exerce son activité sous l'autorité d'un responsable.

II) Les compétences et les qualités requises

Ce métier exige un croisement de plusieurs compétences :

- celle du gestionnaire et de l'organisateur,
- celle de l'animateur.

A cela s'ajoutent des compétences liées à la création d'entreprise.

Dans tous les cas, l'aptitude à la communication avec la clientèle mais aussi avec les différents partenaires internes et externes, le sens de l'écoute active, l'aptitude à anticiper et à mesurer le risque, le sens des responsabilités sont déterminants de la réussite professionnelle.

III) L'admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

IV) La formation : horaires de la classe de seconde

(les horaires peuvent légèrement différer d'un établissement à l'autre)

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	18h
Vente : animer, vendre, gérer	
P.P.C.P. (Projet Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel)	
Enseignement économique et juridique	
Informatique	
Formation générale	15h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	33h30

<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Prise rapide de la parole	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

V) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel : vente en unité commerciale	4	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Prévention Santé Environnement		
Action de promotion – Animation en unité commerciale	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Préparation et suivi de l'activité de l'unité commerciale	4	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Economie et Droit	1	
- Mathématiques	1	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 15 min
Prise rapide de la parole	1	écrit de 45 min

VI) Les poursuites d'études et les débouchés

La finalité du bac est de donner la priorité à l'insertion professionnelle. Il est possible cependant de poursuivre ses études si l'élève est réellement motivé et possède un bon dossier scolaire.

La majorité des bacheliers poursuivent leurs études en préparant un BTS dans une spécialité correspondante ou voisine de celle de leur bac : BTS Action Commerciale ou BTS Force de vente.

Les formations complémentaires permettent une spécialisation dans le secteur commercial (voir ANPE et CIO).

Débouchés possibles :

Le titulaire du Bac Pro Commerce exercera dans les secteurs du commerce de détails, de produits ou de services.

Les entreprises concernées peuvent relever du commerce intégré, associé ou indépendant : grands magasins, magasins populaires, succursales, franchises et détaillants.

Les emplois visés à court et moyen termes varient selon la forme du commerce concerné, la taille et l'organisation des magasins. Ils sont donc très divers :

- à court terme, les emplois correspondant à un statut de salariés : adjoint d'un petit commerçant, responsable de stand, second de rayon, vendeur qualifié etc.
- à long terme (avec une expérience professionnelle) : petit commerçant indépendant, chef de petite et moyenne surface, gérant de supérette, chef de rayon, chef de département, etc.

* Emplois du commerce qui n'impliquent pas de transformations profondes du produit.

* Grands distributeurs.

Métiers possibles :

- * Adjoint d'un petit commerçant
- * Responsable d'un rayon
- * Vendeur en magasin

Avec de l'expérience :

- * Chef de rayon

**☞ Les établissements préparant au
BAC PRO COMMERCE
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Jean Moulin	0940143V	8 rue du Dr Lebel 94300 Vincennes Tél : 01.43.28.4442
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85
Lycée professionnel Val de Beauté	0941634R	5 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.48.73.34.81

**☞ Les établissements préparant au
BAC PRO COMMERCE
DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Langevin Wallon	0940113M	126 rue Roger Salengro 94500 Champigny Tél : 01.48.81.28.33
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00

BAC PRO ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE, EQUIPEMENTS COMMUNICANTS (ELEEC)

I) Les objectifs et les débouchés

Le titulaire de ce bac pro intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Ses activités s'exercent dans la mise en oeuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles). Il exerce sous la responsabilité d'un agent de niveau de qualification supérieur et, au terme d'un temps de pratique professionnelle, en toute autonomie ou en tant que responsable d'une équipe.

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h30
Electronique	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Communication technique (construction – dessin industriel)	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- mise en service d'un ouvrage	1,5	
- maintenance d'un ouvrage	1,5	
- réglage, paramétrage, contrôle, modification liés au champ d'application	2	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Etude d'un ouvrage	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés :

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (BTS, BP).

Débouchés possibles :

- * Constructeurs et installateurs d'équipements électriques
- * Services maintenance des entreprises industrielles ou de transports (chemins de fer - métro)
- * Entreprises spécialisées en maintenance électrique et à EDF

Métiers possibles :

- * Chef de chantier en installations électriques
- * Electromécanicien d'entretien
- * Monteur électricien en réseaux de distribution (EDF)
- * Technicien électrotechnicien

**🔗 Etablissement préparant au BAC PRO ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE,
EQUIPEMENTS COMMUNICANTS
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Louis Armand	940118T	173 boulevard de Strasbourg 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.45.14.28.28

**☞ Etablissement préparant au BAC PRO ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE,
EQUIPEMENTS COMMUNICANTS
DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 Avenue Boileau 94500 Champigny Tél : 01.48.80.43.24
Lycée polyvalent Champlain	0941470M	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

BAC PRO ETUDES ET DEFINITION DES PRODUITS INDUSTRIELS (EDPI)

I) Les objectifs

Ce baccalauréat professionnel appartient à la filière de formation aux métiers du dessin industriel. Il forme des techniciens de bureau d'études et bureau de méthodes.

Le baccalauréat professionnel E.D.P.I. garantit une véritable qualification professionnelle. Il permet l'insertion dans l'entreprise en tant que dessinateur petites-études.

Le titulaire de ce bac pro participe à la conception et à la définition de produits, matériels, outillages ou installations dans le domaine de la mécanique. Après analyse du dossier d'un projet, il propose une ou plusieurs solutions technologiques et produit les dessins d'ensemble et de détails en utilisant les techniques informatiques DCAO (dessin assisté par ordinateur, conception assistée par ordinateur).

Le titulaire du bac professionnel exerce donc son activité sous l'autorité du responsable de projet d'un bureau d'études. Il participe à la définition des éléments plus ou moins complexes d'un ensemble. Le champ d'intervention centré sur la définition du produit lui permet, par l'utilisation des logiciels de D.A.O. (Dessin Assisté par Ordinateur) AutoCAD 2002, Modeleur 3D, INVENTOR V5 et grâce à une connaissance des processus de production, de dialoguer avec les spécialistes des procédés et de travailler en équipe.

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP et BEP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h
Informatique	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Techniques industrielles	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Evaluation de la formation en milieu professionnel	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Elaboration de documents techniques	1	
- Définition de produit industriel	2	
- Réalisation d'un projet industriel en CAO	4	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Etude d'un produit	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Étude du comportement mécanique d'un système technique	3	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (BTS, BP).

Débouchés possibles :

* Entreprises de fabrication de pièces pour les industries de la mécanique, de la chaudronnerie, de la construction métallique, de l'automobile...

Métier possible :

* Dessinateur industriel en bureau d'études ou en bureau de méthodes.

 **Etablissement préparant au**
BAC PRO ETUDES et DEFINITION DES PRODUITS INDUSTRIELS
DISTRICT 1

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Louis Armand	0940118T	173 boulevard de Strasbourg 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.45.14.28.28

BAC PRO GESTION-ADMINISTRATION

I) Les objectifs

Le titulaire de ce bac professionnel

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation : horaires de la classe de seconde

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

(les horaires peuvent légèrement différer d'un établissement à l'autre)

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Enseignement professionnel	16h
Gestion administrative des relations externes	
Gestion administrative des relations avec le personnel	
Gestion administrative interne	
Gestion administrative des projets	
Enseignement général	15h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Prise rapide de la parole	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle :</u>		
- Gestion administrative des relations externes	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Gestion administrative interne	4	
- Gestion administrative des projets	2	
- Prévention Santé Environnement	1	
Gestion administrative des relations avec le personnel	4	écrit de 3h
<u>Epreuve scientifique et technique :</u>		
- Economie et Droit	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques	1	

Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 20 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac professionnel prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle.

Mais il est possible aussi d'approfondir avec un BTS assistant de gestion de PME-PMI ou un BTS assistant de manager

Débouchés possibles :

- * Entreprises industrielles
- * Entreprises commerciales
- * Entreprises de services.

Métier possible :

- * Gestionnaire administratif
- * Assistant administratif
- * Technicien des services administratifs
- * Adjoint administratif
- * Gestionnaire commerciale
- * Gestionnaire du Personnel...

**☞ Les établissements préparant au
BAC PRO GESTION-ADMINISTRATION
DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Jean Moulin	0940143V	8 rue du Docteur Lebel 94300 Vincennes Tél : 01.43.28.44.42
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85

**☞ Les établissements préparant au
BAC PRO GESTION-ADMINISTRATION
DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Langevin Wallon	0940113M	126 rue Roger Salengro 94500 Champigny Tél : 01.48.81.28.33
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00
Lycée polyvalent Champlain	0941604H	126 rue des Bordes 94500 Champigny Tél : 01.56.86.19.10

BAC PRO HYGIENE ET ENVIRONNEMENT

I) Les objectifs et les débouchés

Le titulaire du BAC pro hygiène et environnement intervient sur les chantiers d'assainissement, nettoyage et nettoyage industriel, de décontaminations biologiques et chimiques ...

Secteurs d'activité :

- . nettoyage industriel des locaux domestiques, commerciaux et administratifs,
- . nettoyage et l'hygiène des zones à risques et des zones protégées,
- . assainissement, collecte des déchets industriels et pétroliers,
- . nettoyage et propreté urbaine et rurale,
- . décontamination biologique et chimique.

II) Admission et qualités requises

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h30
Techniques de stérilisation et désinfection, techniques de nettoyage	
Techniques de maintenance des réseaux de collecte, de stockage et d'évacuation des eaux et des déchets	
Techniques de nettoyage des installations industrielles et pétrolières	
Techniques de nettoyage	
Techniques de nettoyage	
Mathématiques, Sciences physiques - Chimie	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Evaluation de la formation en milieu professionnel	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Conduite de techniques de nettoyage industriel, de nettoyage	2	
- Gestion prévisionnelle et suivi de chantier en assainissement ou en nettoyage industriel ou en nettoyage	2	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Sciences et technologies de l'environnement	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Etude technique de chantiers	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés :

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Il permet de devenir :

- Chef d'équipe ou chef de site
- Agent de nettoyage urbain
- Agent de propreté
- Inspecteur d'entreprise de nettoyage
- Agent d'exploitation dans le secteur du nettoyage et d'hygiène
- Agent de propreté urbaine
- Chef de chantier dans le secteur de la maintenance et de l'hygiène des locaux
- Conducteur de travaux dans le secteur de l'assainissement,
- Inspecteur dans le secteur de la maintenance et de l'hygiène des locaux

Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (exemple : BTS Hygiène, Propreté, Environnement).

📍 Les établissements préparant au **BAC PRO HYGIENE ET ENVIRONNEMENT** *DISTRICT 2*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00

I) Les objectifs

Le titulaire du Bac pro Logistique exerce ses activités dans des entreprises quelle que soit leur taille :

- Dans les entreprises prestataires de services ayant pour objet des fonctions de manutention, de magasinage / entreposage et de distribution physique des marchandises.
- Dans les entreprises industrielles et commerciales de tous secteurs d'activité exerçant ces mêmes fonctions pour leurs besoins propres.
- Plus généralement, dans les entreprises réalisant des opérations :
 - d'entreposage, de stockage,
 - de préparation de commandes,
 - de conditionnement, d'emballage et de reconditionnement,
 - d'expédition.

Toutes ces opérations liées, en amont et en aval, par une opération de transport constituent une chaîne d'approvisionnement et/ou de distribution.

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h
Logistique (réception, stockage, gestion des stocks...)	
Mathématiques	
Manutention mécanisée (conduite de chariot)	
Gestion de l'entreprise (administration, ressources humaines...)	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Pratique professionnelle en entreprise	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Conduite d'engin de manutention	1	
- Prévention, santé, environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u>	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Mathématiques appliquées	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Economie et Droit	1	
- Organisation et gestion de l'activité logistique	7	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (BTS, BP).

Débouchés possibles :

Le titulaire du diplôme peut occuper différentes fonctions de type :

- * réceptionnaire
- * contrôleur-pointeur
- * agent de quai
- * préparateur de commandes
- * cariste
- * gestionnaire des stocks...

Les perspectives d'évolution sont grandes et l'agent logisticien pourra prétendre à des postes à plus grande responsabilité (chef d'équipe, responsable de dépôt...).

📍 Etablissement préparant au BAC PRO LOGISTIQUE DISTRICT 1

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Jean Moulin	0940143V	8 rue du Dr Lebel 94300 Vincennes Tél : 01 43 28 44 42

BAC PRO MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

I) Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme peut intervenir sur des systèmes automatisés de production industrielle (secteur de l'automobile, de l'agroalimentaire, du papier carton ...).

L'option MSMA met l'accent sur les différents aspects de la maintenance industrielle : entretien, dépannage / réparation, préparation et organisation des interventions, installation ou modification des équipements. Les secteurs concernés sont les industries manufacturières (construction automobile, textile etc.), les industries de process (agroalimentaire, chimie, ...).

II) Les qualités et les compétences requises

L'élève qui accède à ce bac doit aimer le travail précis, soigneux, manuel. Il doit être organisé, méthodique. Il doit aimer travailler en équipe, savoir communiquer, anticiper, analyser pour être le plus performant possible. La logique est une capacité essentielle d'un bon technicien.

Les équipements et les matériels sur lesquels travaille ce technicien font appel à un large éventail de technologies et demandent donc des compétences pluridisciplinaires (mécanique, hydraulique, pneumatique, automatisme ...). Par ailleurs, ce technicien utilise des outils informatiques de diagnostic, de contrôle qualité ou de suivi de production, qui lui permettent de corriger rapidement les anomalies constatées. Il occupe donc un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs d'une usine ou d'un atelier : disponibilité des matériels ou des installations, respect des délais et de la qualité, amélioration des performances.

III) La formation

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h
Travaux pratiques d'atelier	
Génie automatique	
Mécanique	
Analyse fonctionnelle et structurelle	
Mathématiques, Sciences physiques - Chimie	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Surveiller, améliorer, modifier les équipements	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Intervention sur un équipement mécanique	3	
- Maintenance d'un système automatisé	3	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Analyse et préparation d'une activité de maintenance	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	2	
- Analyse et exploration de données techniques	3	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le Bac Pro peuvent :

- * entrer dans la vie active,
- * préparer un BTS en Maintenance Industrielle,
- * préparer un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Génie Mécanique.

Débouchés possibles :

- * Entreprises industrielles de production automatisée : secteurs de l'automobile, du textile, de la mécanique, de l'agroalimentaire, de la chimie etc.

Métiers possibles :

- * Agent de maintenance en mécanique
- * Technicien de maintenance en mécanique

Les établissements préparant au **BAC PRO MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS** **DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.064.85

I) Les objectifs

Imaginer, créer, fabriquer : voilà la finalité de ce bac pro. L'objectif est de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle, sa fabrication (à l'unité ou en série).

Le titulaire de ce diplôme est capable de participer à la transposition sur papier des idées du styliste, de proposer des modifications, de réaliser la maquette ou le premier modèle. Dans un bureau des méthodes, il est capable de faire un échantillonnage, un calcul de prix prévisionnel, le choix des matières, le planning de fabrication.

A l'atelier, il travaille sur machine et, après expérience, il contrôlera la fabrication et la qualité, et gèrera un atelier.

Ce Bac pro comprend les domaines de la couture flou et du tailleur, de la fourrure, du vêtement de peau, du cuir et de la maroquinerie, des accessoires de mode (chapeau, parapluie, broderie, lingerie, dentelle etc.) dans l'artisanat et en particulier dans les maisons de haute couture, le titulaire de ce diplôme prépare les essayages et reçoit les clients.

II) L'admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Le diplôme se prépare :

- en trois ans dans un lycée professionnel (LP) ;
- en trois ans en apprentissage.

→ Programme d'études :

- . Conception Construction - DAO
- . Technologie textiles, matériels
- . Réalisation fabrication
- . Mathématiques
- . Sciences physiques
- . Langue vivante
- . Français
- . Histoire géographie
- . Economie et gestion
- . Education artistique - Arts appliqués
- . Education physique et sportive
- Hygiène, prévention, secourisme

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve scientifique et technique</u> - Mathématiques et Sciences physiques - Travaux pratiques de Sciences physiques	3 (1,5) (1,5)	<i>contrôle en cours de formation</i>
<u>Epreuve technique de conception</u> Développement de produit – esthétique , fonctionnel et technique	3	<i>contrôle en cours de formation + 4h</i>

<u>Epreuve de pratique professionnelle</u>	10	
- Industrialisation du produit	(3)	
- Pratique professionnelle en entreprise	(2)	
- Projet technique de Réalisation d'un prototype et contrôle qualité.	(3)	
- Economie-gestion	(1)	
- Prévention, santé, environnement	(1)	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Epreuves facultatives (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante 2 (oral)	1	20mn
Hygiène, prévention, secourisme	1	45mn

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le BAC PRO Métiers de la mode - vêtements permet d'entrer rapidement dans la vie active en tant qu'employés très qualifiés. Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (BTS, Mentions complémentaires).

Débouchés possibles :

- * Luxe et Artisanat
- * Haute couture
- * Entreprises de confection de prêt-à-porter
- * Industries textiles

Métiers possibles :

- * Tailleur-couturière
- * Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
- * Couturier sur mesure
- * Fabricant de vêtements sur mesure ou en petite série
- * Premier(ère) d'atelier dans la mode

Etablissement préparant au **BAC PRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS** **DISTRICT 1**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel La Source	0940137N	24 avenue de la Source 94130 Nogent-Sur-Marne Tél : 01.48.73.22.98

Etablissement préparant au **BAC PRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS** **DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Marx Dormoy	0941951K	500 rue du Professeur Milliez 94500 Champigny Tél : 01.45.16.69.00

BAC PRO OUVRAGES DU BATIMENT

Métallerie

I) Les objectifs

Le titulaire de ce bac pro fabrique et met en oeuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Il intervient en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de construction neuve, de réhabilitation ou d'entretien.

Il est chargé de :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, en tenant compte des concepts, normes et contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication ;
- animer une petite équipe d'ouvriers et de compagnons professionnels, organiser et gérer l'activité et suivre la réalisation du chantier.

II) Les qualités requises

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA). Il est ouvert aux élèves de Troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	16h
Formation d'enseignement général	15h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Langue vivante	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Présentation d'un dossier d'activité	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Fabrication d'un ouvrage	3	
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3	
- Economie-gestion	1	
- Prévention, santé, environnement	1	
<u>Epreuve scientifique</u> :		
- Mathématiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Sciences physiques et chimiques	1,5	
<u>Epreuve de technologie</u> :		
- Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2	<i>écrits de 3h pour chaque épreuve</i>
- Analyse technique d'un ouvrage	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langue vivante (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 20 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Exemples de formations poursuivies :

BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

BP Monteur dépanneur en froid et climatisation

BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité

Les diplômés s'insèrent dans les PME de métallerie, serrurerie, construction métallique, façades ou menuiserie métallique.

Exemples de métiers:

- charpentier métallique
- serrurier-métallier

 **Les établissements préparant au**
BAC PRO OUVRAGES DU BATIMENT
Métallerie
DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny sur Marne Tél : 01.48.80.43.24

BAC PRO OUVRAGES DU BATIMENT

Aluminium, verre et matériaux de synthèse

I) Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ensembles constituant des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières, oriels...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...) ou de décoration et d'aménagement (cloisons, habillages en miroirs, salles de bains...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural et des concepts, normes et contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation dans le cadre d'une petite équipe d'ouvriers et de compagnons.

II) Les qualités requises

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA). Il est ouvert aux élèves de Troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	16h
Formation d'enseignement général	15h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Prise rapide de la parole	2h
Langue vivante	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle :</u> - Présentation d'un dossier d'activité - Fabrication d'un ouvrage - Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier - Economie-gestion - Prévention, santé, environnement	2 3 3 1 1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<u>Epreuve scientifique :</u> - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	1,5 1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
<u>Epreuve de technologie :</u> - Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - Analyse technique d'un ouvrage	2 2	<i>écrits de 3h pour chaque épreuve</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langue vivante (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 20 min
<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée

IV) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.


Exemples de formations poursuivies :

- BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
- BP Plâtrerie et plaque
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité

Il peut exercer dans une entreprise spécialisée dans l'enveloppe du bâtiment, les façades, la menuiserie aluminium et PVC, la miroiterie.

Exemple(s) de métier(s):

- menuisier
- technicien de fabrication de mobilier et de menuiserie
- techniverrier

 **Les établissements préparant au**
BAC PRO OUVRAGES DU BATIMENT
Aluminium, verre et matériaux de synthèse
DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny sur Marne Tél : 01.48.80.43.24

BAC PRO SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE

I) Les objectifs

Le titulaire de ce diplôme est un intervenant de proximité. Dans un espace d'intervention circonscrit (immeubles, quartiers, communes, espaces publics, transports, lieux de vie collective...). Il répond aux demandes de certains publics (en recherche de logement social, d'actions favorisant l'intégration...) par des activités qui contribuent à la socialisation et favorisent l'intégration des publics concernés.

Les objectifs essentiels sont :

- l'accueil et l'écoute des besoins et le dialogue (veiller sur la demande des services) ;
- l'orientation vers d'autres acteurs professionnels (travailleurs sociaux par exemple), vers des structures susceptibles de répondre aux besoins des usagers ;
- l'accompagnement des personnes pour faciliter leur accès aux services compétents;
- la médiation sociale en prévenant par une altitude de neutralité et de négociation, les conflits, les dégradations.

II) Les qualités requises

Il doit avoir une grande capacité d'accueil, d'écoute, de dialogue. Il doit savoir observer et diagnostiquer des situations. Il doit être patient et serviable dans l'accompagnement des personnes. Ce professionnel contribue au maintien du milieu social en entretenant une relation personnalisée avec ses interlocuteurs, une offre de prestations et de moyens techniques adaptés dans une logique de qualité de service.

Au sein de la structure employeur, ce professionnel s'inscrit dans une démarche collective, dans la mise en œuvre de projets en collaboration avec d'autres professionnels, en respectant les compétences de chacun et les règles de déontologie professionnelle.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA). Il est ouvert aux élèves de Troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière), du BEP Carrières sanitaires et sociales ou du Bac Pro Accompagnement, soins, services à la personne.

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	16h
Formation d'enseignement général	15h30
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Prise rapide de la parole	2h
Langue vivante	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Réalisations d'action professionnelles	4	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Préparation et mise en œuvre d'un projet d'activités	4	
- Prévention Santé Environnement		
<u>Communication, Médiation</u>	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Cadre de l'action professionnelle	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques	1	
- Economie - Droit	1	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 15 min
Prise rapide de la parole	1	écrit de 45 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Les élèves ayant obtenu le BAC PRO peuvent continuer vers :

- la préparation aux concours sociaux et paramédicaux
- le BTS en Economie Social et Familiale
- le Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale

Ce diplôme donne accès à des métiers dans la fonction publique (étatique, hospitalière ou territoriale), dans le secteur privé (sociétés d'économie mixte, entreprises sociales pour l'habitat, sociétés de gestion et de surveillance des espaces...), ou des associations contribuant à la vie locale et au maintien du lien social.

Le titulaire du Bac Pro Services de proximité et vie locale intervient auprès de divers usagers (enfants, adolescents, adultes, habitants, locataires, clients...).

Les établissements préparant au BAC PRO SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Gabriel Péri	0940132H	41 avenue Boileau 94500 Champigny sur Marne Tél : 01.48.80.43.24

BAC PRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES (SEN)

I) Les objectifs

Le titulaire du bac professionnel Systèmes Electroniques Numériques est un technicien qui intervient sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes électroniques des domaines :

- Sécurité alarme
 - Audiovisuel multimédia
 - Audiovisuel professionnel
- pour leur préparation, leur installation, leur mise en service et leur maintenance.

Il participe au service client en complémentarité des services commerciaux de l'entreprise en vue de contribuer à la satisfaction et la fidélisation du client (optimisation de l'exploitation de son installation).

II) Les compétences requises

Le titulaire du bac pro doit être capable de :

- assurer la logistique liée à l'intervention,
- rechercher et exploiter des documents et des informations,
- s'approprier les caractéristiques fonctionnelles d'un équipement,
- assurer la disponibilité technique de l'installation,
- préparer et mettre en œuvre un équipement,
- établir une relation privilégiée avec le client.

III) La formation

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec la filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	20h
Electronique	
Informatique	
Études des systèmes techniques et des schémas fonctionnels	
Mise en oeuvre des éléments d'une installation	
Mathématiques, Sciences physiques - Chimie	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	32h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique	6	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Analyse d'un système électronique	5	<i>contrôle en cours de formation + 4h</i>
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques scientifiques sur systèmes	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique - Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés

La finalité du baccalauréat professionnel est l'insertion professionnelle. Il est possible cependant de poursuivre vers une Section de Technicien Supérieur.

Débouchés possibles :

- * Service après vente d'une grande surface commerciale
- * Entreprises spécialisées en dépannage de produits électroniques
- * Artisans - commerçants
- * Monteurs - Installateurs
- * Centre de maintenance à distance des opérateurs

Métier possible :

- * Technicien de maintenance en matériel électronique grand public

☞ Les établissements préparant au **BAC PRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES** *DISTRICT 1*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Louis Armand	0940578T	173 Boulevard de Strasbourg 94736 Nogent sur Marne Tél : 01.45.14.28.28

BAC PRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT

Ce diplôme existe sous deux options : Etudes et économie et Assistant en architecture.

Les objectifs et les débouchés

L'activité varie en fonction des lieux d'emploi. Ce technicien a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle. Travaux à exécuter : relevé, métré, mise au net, étude de prix, préparation et suivi des dossiers administratifs et réglementaires, préparation et suivi de chantiers, relationnel avec les clients.

L'assistant en architecture ou le collaborateur d'architecte a pour rôle de seconder l'architecte dans l'acte de construire en exprimant la vision de celui-ci, dans les tâches techniques, administratives et industrielles, par des documents soignés à partir de croquis et d'esquisses qui lui sont fournis.

II) Admission et qualités requises

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

Il doit être en mesure d'élaborer des documents graphiques et écrits préparatoires à l'exécution d'une opération.

L'imagination, l'ouverture sur le monde, une réelle capacité d'adaptation dans les relations humaines et un esprit d'initiative doivent être ses principales qualités. Il doit également avoir de bonnes notions dans les matières générales et artistiques.

III) La formation

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle (en fonction de l'option choisie)	19h30
Matériaux	
Techniques de construction et coûts	
Projet architectural	
Communication et suivi de chantier	
Histoire de l'architecture	
Dessins d'architecture aux instruments ou en DAO/CAO	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante I	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

➤ *Option A : Etudes et économie*

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> : <i>production et communication</i>		
- Présentation d'une activité de suivi de chantier	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Finalisation d'un dossier	2	
- Préparation des travaux	2	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : <i>préparation d'une offre</i>		
- Quantification des ouvrages	2	oral
- Estimation des coûts	2	
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Analyse d'un projet	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

➤ *Option B : Assistant en architecture*

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
<i>communication et suivi d'un chantier</i>	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Présentation d'une activité de suivi de chantier	1	
- Suivi économique d'un projet	2	
- Suivi de projet	1	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : <i>projet architectural</i>		
- Production de documents graphiques	3	oral
- Elaboration d'éléments de présentation	2	
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Analyse d'un programme de construction	2	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés :

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle.

Métiers possibles :

* Responsable étude de prix.

Perspectives avec expérience :

- * Collaborateur direct avec le chef d'entreprise chez un artisan.
- * Collaborateur direct du conducteur de travaux dans une PME ou grande entreprise.
- * Dessinateur DAO en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureau d'études techniques.
- * Métreur, technicien d'étude de prix en cabinet d'économiste de la construction ou en entreprise.
- * Technicien chargé du suivi des travaux dans les entreprises de petite taille et/ou collaborant à la préparation de l'exécution.

Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (exemples : BTS Etudes et économie de la construction, Bâtiment, architecture intérieure, préparer le DNAT [Beaux-Arts], ou une école d'architecture...).

Les établissements préparant au **BAC PRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT** *DISTRICT 2*

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone	Option
Lycée polyvalent Champlain	0941470M	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10	option A : études et économie

BAC PRO TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS OEUVRE

Les objectifs et les débouchés

Le titulaire du baccalauréat professionnel « technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre » réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier, pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Il peut être assisté d'autres ouvriers en principe de qualification moindre. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés, sous contrôle de bonne fin. Sur instructions du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien. Son activité suppose de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel.

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Ce bac pro se prépare en trois ans en formation initiale classique (lycée professionnel) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle (<i>en fonction de l'option choisie</i>)	19h30
Dessin technique	
Maçonnerie	
Techniques du béton armé	
Terrassement	
Suivi de chantier (préparation, règles de sécurité, contrôle qualité)	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante I	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle : réalisation d'ouvrage</u> - Présentation d'un dossier d'activité - Mise en oeuvre - Activités spécifiques et contrôles - Economie et Gestion - Prévention Santé Environnement	3 3 2 1 1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<u>Epreuve technologique : préparation et organisation de travaux</u> - Quantification des ouvrages - Estimation des coûts	2 2	oral
<u>Epreuve scientifique et technique :</u> - Travaux pratiques de sciences physiques - Mathématiques et Sciences physiques - Analyse technique d'un ouvrage	1,5 1,5 2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire – Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique – Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés :

Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle.

Son titulaire pourra trouver un emploi dans les secteurs suivants :

- Construction de maisons individuelles
- Construction de bâtiments divers
- Construction d'ouvrages d'art
- Travaux de maçonnerie générale
- Fabrication d'éléments en béton pour la construction

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, plusieurs types d'évolution sont possibles. Le titulaire du baccalauréat professionnel « technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre » peut évoluer dans son métier : devenir chef d'équipe, accéder à l'encadrement de chantier, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (exemples : BTS Bâtiment).

👉 Les établissements préparant au **BAC PRO TECHNICIEN DU BATIMENT: ORGANISATION ET REALISATION DU GROS OEUVRE DISTRICT 2**

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Champlain	0941470M	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

BAC PRO TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

I) Les objectifs

Un diplôme à double finalité pour de nombreux équipements.

✓ Le titulaire de ce diplôme, sera capable d'organiser, réaliser, contrôler la mise en place d'équipements sur chantier. Il établit le schéma d'implantation de l'installation, il choisit l'équipe d'intervention, répartit les tâches, les planifie. Il réceptionne le matériel, contrôle l'avancement des travaux, la tenue des délais. Il tient à jour le dossier technique. C'est lui qui raccorde les éléments, effectue les essais et met en route l'installation.

✓ Travaillant sur un chantier, des capacités relationnelles sont aussi demandées. Le titulaire de ce baccalauréat professionnel doit toujours rester en liaison avec le client mais aussi avec le chef de chantier responsable, le bureau d'études, les sous-traitants et éventuellement les chefs de chantier des autres corps d'état.

✓ Au bureau d'études, la participation à l'élaboration des plans et schémas, au choix des matériels, à l'estimation du coût, au planning d'exécution des travaux est exigée.

✓ Différents domaines d'intervention :

- froid et climatisation : toutes applications frigorifiques (par exemple : chambres froides industrielles ou de petits commerçants) ou de traitement de l'air (souffleries, climatisation...);

- climatique et sanitaire, que ce soit des travaux neufs ou de réhabilitation ;

- industries gazières : là le titulaire du bac pro sera essentiellement chargé de la construction, de l'entretien, des branchements et dépannages pour les abonnés du Gaz de France (spécialisation rare).

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP et BEP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Le diplôme se prépare en trois ans en formation initiale classique (LP) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle	19h
Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, contrôle...	
Mathématiques - Sciences physiques - Chimie	
Analyses techniques d'une installation	
Economie - Gestion	
Formation générale	12h
Français	2h30
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique - Arts appliqués	2h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h
<i>Enseignements facultatifs</i>	
Atelier d'expression artistique	2h
Langue vivante	2h
Hygiène, prévention, secourisme	1h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

➤ Formation professionnelle, technologique et scientifique

Les enseignements scientifiques et techniques propres à ce diplôme s'étudient en liaison étroite les uns avec les autres. La physique appliquée traite la mécanique, la mécanique des fluides, l'automatisme et la régulation, l'informatique, la chimie, l'acoustique, le dessin.

La résistance des matériaux, la transformation des mouvements permettent d'identifier les mouvements des pièces d'un appareil, de trouver des solutions techniques etc. On apprend aussi à mesurer des pressions, des débits de fluides, à choisir un appareil (pompe, ventilateur...) en fonction de ses différentes caractéristiques.

Mesurer, expliquer, interpréter des taux d'humidité, de condensation, des courants électriques est tout aussi indispensable.

L'étude de la transmission de chaleur en fonction des caractéristiques des bâtiments permet un choix d'appareillage.

Les élèves apprennent aussi à lire des schémas. Les cours d'informatique permettent d'utiliser des logiciels d'assistance, de gérer un fichier... Sont associées également des connaissances juridiques, d'organisation de l'entreprise, de coordination de travaux d'évaluation de coûts...

Les élèves traiteront plus la mécanique des fluides, la transmission de chaleur, la thermodynamique, le fonctionnement des différents circuits, les caractéristiques des diverses installations. L'enseignement d'électricité (mesure des courants, moteurs...), est approfondi de même que le dessin.

➤ Formation en milieu professionnel

22 semaines de formation en entreprise permettent aux étudiants de travailler sur sites et sur des équipements ou des installations de dimensions diverses. Ils pourront mettre en pratique, en « grandeur réelle », leurs acquisitions, apprendre le travail en équipe. Les connaissances acquises pendant cette formation portent en particulier sur : la connaissance de l'entreprise, l'analyse des systèmes, l'organisation du chantier, la participation à la gestion du chantier, les relations humaines et commerciales.

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle</u> :		
- Présentation d'un dossier d'activité	3	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Protection intervention de maintenance préventive et corrective	4	
- Réalisation d'une tuyauterie de remplacement	1	
- Economie et Gestion	1	
- Prévention Santé Environnement	1	
<u>Epreuve technologique</u> : Préparation d'intervention	3	oral
<u>Epreuve scientifique et technique</u> :		
- Travaux pratiques de sciences physiques	1,5	<i>contrôle en cours de formation</i>
- Mathématiques et Sciences physiques	1,5	
- Analyse scientifique et technique d'une installation	3	
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire --Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique - Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
<i>Epreuves facultatives</i> <i>(seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)</i>		
Langue vivante étrangère (autre que LV1)	1	oral de 15 min
Hygiène, prévention, secourisme	1	<i>contrôle en cours de formation + 2h</i>

V) Les poursuites d'études et les débouchés


Le bac pro prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle. Il permet également la poursuite d'études dans ce domaine dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence (BTS, BP).

Débouchés possibles :

* Entreprises d'installation en équipements climatiques, thermiques ou frigorifiques.

Métiers possibles :

- * Monteur en chauffage central (chauffagiste)
- * Monteur en installations thermiques et climatiques
- * Installateur en froid climatisation
- * Technicien thermicien
- * Technicien en génie climatique (climaticien)

 **Etablissement préparant au**
BAC PRO TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES
ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée Polyvalent Champlain	09441604H	126 rue des Bordes 94430 Chennevières Tél : 01.56.86.19.10

BAC PRO TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

I) Les objectifs et les débouchés

L'évolution et la technicité des installations rencontrées aujourd'hui est telle que l'utilisation d'équipement automatisé, l'acquisition de données numériques appellent des connaissances différentes. Les métiers du froid nécessitent de plus en plus de prestations de services nécessaires à la pérennité des installations et au meilleur respect de l'environnement.

Il est donc nécessaire pour le futur titulaire du bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air *de* maîtriser les impacts directs et indirects d'une installation sur son environnement (relation énergie / environnement).

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).

Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Le diplôme se prépare en trois ans en formation initiale classique (LP) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle :	
Analyse de systèmes	environ 42 % du temps total
Mise en service et réglage des installations	
Technologie d'électrotechnique	
Dessin technique	
Hygiène, prévention, sécurité	
Suivi des activités professionnelles	
Technologie des composants	
Formation d'enseignement général :	
Mathématiques / Sciences physiques	environ 58 % du temps total
Français	
Histoire - Géographie	
Langue vivante	
Education artistique – Arts appliqués	
Education physique et sportive	
TOTAL	
<i>Enseignement facultatif</i>	
Prise rapide de la parole	
Langue vivante	

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle :</u> - Présentation d'un dossier d'activité - Implantation, réalisation - Mise en service, réglage, contrôle et maintenance - Economie-gestion - Prévention Santé Environnement	4	<i>contrôle en cours de formation</i>

Epreuve scientifique et technique : - Analyse scientifique et technique d'une installation - Sciences physiques et chimiques - Mathématiques	4 1 1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie – Education civique (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique - Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Epreuves facultatives (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 15 min
Prise rapide de la parole	1	écrit de 45 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS Fluide, énergies, environnement (option C : technicien en bureau d'études, metteur au point hautement qualifié, technicien de maintenance).

Puis à l'issue du BTS, possibilité de préparer une licence professionnelle.

Métiers possibles :

* frigoriste (le technicien intervient généralement seul chez le client. Il effectue donc son travail en complète autonomie).

👉 Etablissement préparant au BAC PRO TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR DISTRICT 1

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85

BAC PRO VENTE

(Prospection – Négociation - Suivi de clientèle)

I) Les objectifs et les débouchés

Former des représentants chargés de prospection une clientèle, de vendre un produit, de fidéliser une clientèle pour réaliser ces objectifs. Ces représentants étudient les besoins, proposent et conseillent un achat. Ils peuvent préparer une opération de prospection par courrier, téléphone ou contact direct. Ils connaissent bien les techniques du démarchage à domicile (préparer le matériel, effectuer une démonstration devant le client et prendre commande). Ils savent également tenir un stand dans une exposition et rendre compte de leur activité. Avec de l'expérience, ils peuvent évoluer vers des postes de responsable d'équipes de vente.

II) Admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves sortant de classe de troisième ainsi qu'aux titulaires de certains CAP (en rapport avec cette filière).
Des passerelles existent également entre la voie pro et la voie technologique.

III) La formation

Le diplôme se prépare en trois ans en formation initiale classique (LP) ou par apprentissage (CFA).

<i>Matières obligatoires</i>	Horaires
Formation professionnelle :	16h
Préparation et suivi de l'activité commerciale	
Négociation - Vente	
Economie - Droit	
Projet de prospection	
Formation d'enseignement général :	
Mathématiques	3h
Français	2h
Histoire - Géographie	2h
Langue vivante 1	2h
Langue vivante 2	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Education artistique – Arts appliqués	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Education physique et sportive	2h
TOTAL	31h30
<i>Enseignement facultatif</i>	
Prise rapide de la parole	2h
Langue vivante	2h

En complément, il faut ajouter 22 semaines de stages effectuées sur l'ensemble des trois années (4+ 8+10).

IV) L'examen

<i>Epreuves obligatoires</i>	Coefficients	Nature / Durée
Domaine professionnel		
<u>Epreuve de pratique professionnelle :</u> - Pratique de la prospection, de la négociation, du suivi et de la fidélisation de la clientèle - Projet de prospection - Prévention Santé Environnement	4	<i>contrôle en cours de formation</i>
Négociation - Vente	3	oral

Epreuve scientifique et technique : - Préparation et suivi de l'activité commerciale - Economie et Droit - Mathématiques	4 1 1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Domaine général		
Français (<i>écrit</i>)	2,5	2h30
Langues vivantes (<i>écrit</i>)	2	<i>contrôle en cours de formation</i>
Histoire - Géographie (<i>écrit</i>)	2,5	2h
Education artistique - Arts appliqués	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Education physique et sportive	1	<i>contrôle en cours de formation</i>
Epreuves facultatives (seulement les points supérieurs à 10 sont pris en compte)		
Langue vivante étrangère (autre que LV1 et LV2)	1	oral de 15 min
Prise rapide de la parole	1	écrit de 45 min

V) Les poursuites d'études et les débouchés

Le bac professionnel prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle.

Débouchés possibles :

* Tous secteurs professionnels : électronique, mécanique, chimie, agroalimentaire, textile-habillement, banques, assurances, services...

Métiers possibles :

- * Vendeur
- * Représentant de commerce

☞ Etablissement préparant au BAC PRO VENTE (Prospection – Négociation - Suivi de clientèle) DISTRICT 1

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée professionnel Jean Moulin	0940143V	8 rue du Dr Lebel 94300 Vincennes Tél : 01 43 28 44 42
Lycée professionnel Val de Beauté	0941634R	5 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél : 01.48.73.34.81
Lycée professionnel Michelet	0941298A	1 rue Michelet 94120 Fontenay sous Bois Tél : 01.48.75.64.85

☞ Etablissement préparant au BAC PRO VENTE (Prospection – Négociation - Suivi de clientèle) DISTRICT 2

NOM	CODE	Adresse et n° de téléphone
Lycée polyvalent Langevin Wallon	0940113M	126 avenue Roger Salengro 94500 Champigny Tél : 01.48.81.28.33

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE

*Filières générales
et*

*Filières générales
technologiques*

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

CLASSE DE DETERMINATION

LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

I) Contenu de la formation

☞ Des enseignements obligatoires

❖ Un tronc commun (25h30 hebdomadaires) :

- o neuf disciplines communes à tous les élèves (=23h30)
- o heures de vie de classe (10h réparties sur l'année)
- o accompagnement personnalisé pour tous les élèves (=2h)

❖ Des enseignements d'exploration (de 3h à 6h hebdomadaires) :

- o deux enseignements de 1h30

- *premier enseignement, au choix :*

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion – Sciences économiques et sociales.

- *deuxième enseignement, au choix :*

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (si non choisi en 1^{er} choix) – Biotechnologies – Création et activité artistiques (arts visuels *ou* arts du son *ou* arts du spectacle *ou* patrimoines) – Création et innovation technologiques - Sciences économiques et sociales (si non choisi en 1^{er} choix) – Santé et social – Ecologie, agronomie, territoire et développement durable – Langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec (3h au lieu de 1h30) – Littérature et société – LV3 étrangère ou régionale (3h au lieu de 1h30) – Méthodes et pratiques scientifiques – Sciences de l'ingénieur – Sciences et laboratoire.

- o ou par dérogation trois enseignements de 1h30 chacun

- *premier enseignement, au choix :*

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion – Sciences économiques et sociales.

- *deuxième et troisième enseignement, au choix :*

Biotechnologies – Création et innovation technologiques - Santé et social - Sciences de l'ingénieur – Sciences et laboratoire.

- o ou par dérogation un seul enseignement à choisir parmi :

Arts du cirque (6h) - création et culture design (6h) [Ces enseignements ne sont pas assurés dans le Bassin Est] – EPS (5h).

☞ Des enseignements facultatifs (3h hebdomadaires)

❖ Un enseignement de 3h au choix :

Arts (arts plastiques *ou* cinéma-audiovisuel *ou* danse *ou* histoire des arts *ou* musique *ou* théâtre) – EPS – Langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec – LV3 étrangère ou régionale.

II) Tronc commun

A- Horaires hebdomadaires des neuf disciplines du tronc commun

Français	4h
Mathématiques	4h
Physique - Chimie	3h
Histoire - Géographie	3h
LV1	5h30
LV2 étrangère ou régionale	
Education Physique et Sportive	2h
Education Civique, juridique et sociale	0h30
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30

B- Langue vivante 1

Etablissements	Anglais	Allemand
Lycée Pablo Picasso - Fontenay	x	x
Lycée Paul Doumer - Le Perreux	x	x
Lycée Louis Armand - Nogent	x	x
Lycée Edouard Branly - Nogent	x	x
Lycée Hector Berlioz - Vincennes	x	x
Lycée Louise Michel - Champigny	x	x
Lycée Langevin-Wallon - Champigny	x	
Lycée Marx Dormoy - Champigny	x	x
Lycée S. Champlain - Chennevières	x	x

C- Langue vivante 2

Etablissements	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais
Lycée Pablo Picasso - Fontenay	x	x	x	x	
Lycée Paul Doumer - Le Perreux	x	x	x		
Lycée Louis Armand - Nogent	x	x	x		
Lycée Edouard Branly - Nogent	x	x	x		
Lycée Hector Berlioz - Vincennes	x	x	x		
Lycée Louise Michel - Champigny	x	x	x	x	x
Lycée Langevin-Wallon - Champigny	x		x		
Lycée Marx Dormoy - Champigny	x	x	x	x	x
Lycée S. Champlain - Chennevières	x	x	x		x

** À SAVOIR **

- Plusieurs lycées possèdent une (ou plusieurs) section(s) européenne(s) : Champlain (allemand), Berlioz (anglais et allemand), Picasso (anglais et allemand), Louise Michel (anglais), Marx Dormoy (allemand et espagnol), Louis Armand (anglais).

- Un lycée possède une section internationale anglais : lycée E. Branly.

III) Enseignements d'exploration

A- Langue vivante 3

Etablissements	Espagnol	Italien	Portugais	Russe	Chinois
Lycée Pablo Picasso - Fontenay		X			
Lycée Paul Doumer - Le Perreux					
Lycée Louis Armand - Nogent					
Lycée Edouard Branly - Nogent	X	X			
Lycée Hector Berlioz - Vincennes				X	
Lycée Louise Michel - Champigny		X	X		
Lycée Langevin-Wallon - Champigny					
Lycée Marx Dormoy - Champigny			X		
Lycée S. Champlain - Chennevières					X

B- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin, Grec

Etablissements	Latin	Grec
Lycée Pablo Picasso - Fontenay	X	
Lycée Paul Doumer - Le Perreux	X	X
Lycée Louis Armand - Nogent		
Lycée Edouard Branly - Nogent	X	X (débutant)
Lycée Hector Berlioz - Vincennes	X	X
Lycée Louise Michel - Champigny	X	X
Lycée Langevin-Wallon - Champigny		
Lycée Marx Dormoy - Champigny		
Lycée S. Champlain - Chennevières	X	X

C- Autres enseignements d'exploration

Enseignements Etablissements	1er enseignement		2 ^{ème} et 3 ^{ème} enseignements													
	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	Sciences économiques et sociales	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	Sciences économiques et sociales	Création et innovation technologiques	Biotechnologies	Santé et social	Biotechnologies, Santé et social	Littérature et société	Méthode et pratiques scientifiques	Sciences de l'ingénieur	Sciences et laboratoire	Créations et activités artistiques			
													Arts visuels	Patrimoines	Arts du son	Arts du spectacle
PFEG	SES	PFEG	SES	CIT	BT	SS	BTSS	LS	MPS	SI	SL					
Lycée P. Picasso Fontenay	X	X	X	X					X	X			X	X		
Lycée P. Doumer Le Perreux	X	X	X	X		X	X	X	X	X						
Lycée L. Armand Nogent	X	X			X					X	X					
Lycée E. Branly Nogent	X	X	X						X	X						
Lycée H. Berlioz Vincennes		X	X						X	X			X			

**** À SAVOIR ****

Au lycée Louis Armand, il est possible de prendre MPS+SI combiné en deuxième enseignement d'exploration.

C- (suite)

Enseignements Etablissements	1er enseignement		2 ^{ème} et 3 ^{ème} enseignements												
	Principes fon fondamentaux de l'économie et de la gestion	Sciences économiques et sociales	Principes fon fondamentaux de l'économie et de la gestion	Sciences économiques et sociales	Création et innovation technologiques	Biotechnologies	Santé et social	Littérature et société	Méthode et pratiques scientifiques	Sciences de l'ingénieur	Sciences et laboratoire	Créations et activités artistiques			
												Arts visuels	Patrimoines	Arts du son	Arts du spectacle
PFEG	SES	PFEG	SES	CIT	BT	SS	LS	MPS	SI	SL					
Lycée Louise Michel Champigny		x	x			x	x	x	x						
Lycée Langevin Wallon Champigny	x	x	x	x	x				x	x	x				
Lycée Marx Dormoy Champigny	x	x	x	x		x		x	x	x	x				
Lycée Champlain Chennevières	x	x	x	x	x			x	x	x	x				x

** À SAVOIR **

Au lycée Langevin Wallon, il est possible de prendre CIT+SI combiné en deuxième enseignement d'exploration.

V) Enseignements facultatifs

Enseignements Etablissements	LATIN	GREC	EPS	LV3	ARTS					
					Cinéma- audiovisuel	Histoire des Arts	Danse	Arts Plastiques	Musique	Théâtre
Lycée P. Picasso - Fontenay	x			X (italien)		x		x		
Lycée P. Doumer - Le Perreux	x	x								
Lycée - L. Armand Nogent										
Lycée E. Branly - Nogent	x	x (débutant)								
Lycée H. Berlioz - Vincennes	x	x		X (russe)	x			x	x	
Lycée Louise Michel - Champigny	x	x	x	X (italien) (portugais)						
Lycée Langevin-Wallon - Champigny										
Lycée Marx Dormoy - Champigny						x				
Lycée S. Champlain - Chennevières				X (chinois)					x	x

** ATTENTION **

- Au lycée Picasso, incompatibilité : il est impossible de prendre à la fois LV3 et latin.

- Au lycée Berlioz, les arts plastiques et la musique commencent en classe de Première.

ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

en classe de Seconde

- **Arts du cirque** [*enseignement non assuré dans le Bassin*]
- **Biotechnologies**
- **Création et activités artistiques**
 - Arts visuels
 - Arts du son [*enseignement non assuré dans le Bassin*]
 - Arts du spectacle [*enseignement non assuré dans le Bassin*]
 - Patrimoines
- **Création et culture design**
- **Création et innovation technologiques**
- **Langues et cultures de l'Antiquité : latin, grec**
- **Littérature et société**
- **LV3 étrangère ou régionale**
- **Méthodes et pratiques scientifiques**
- **Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion**
- **Santé et social**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Sciences et laboratoire**

ARTS DU CIRQUE

(Enseignement non assuré dans les District 1 et 2)

Objectifs :

- La mise en place et le renforcement des bases en acrobatie et en équilibre, soutenus par une hygiène de vie adéquate et une préparation physique régulière, facteurs indispensables à toute pratique circassienne ;
- la découverte des techniques liées aux différentes « familles » du cirque : acrobatique, aérienne, équilibre, manipulation d'objets, art clownesque, art équestre ;
- la créativité du mouvement et du jeu à l'intérieur de l'espace du cirque.

En classe de Première, l'enseignant des Arts du cirque proposera à l'élève de se spécialiser dans une ou deux « familles ». Cette spécialisation sera approfondie en classe de Terminale, et le conduira à élaborer un projet artistique dont les choix dramaturgiques et scénographiques intégreront un traitement de l'espace, de la lumière et du son.

Programme :

Il est constitué d'une composante pratique et d'une composante culturelle.

Composante pratique :

La pratique des Arts du cirque, individuelle et collective, nécessite une préparation physique adaptée et assidue.

Elle explore les relations qui engagent le corps avec le sol, les agrès et les accessoires ; elle valorise les rapports de solidarité et de dépendance que requiert le travail avec le ou les partenaires.

Elle prend en compte le caractère original de l'espace du cirque dans toutes les dimensions : configuration circulaire ou non, importance de la hauteur des volumes pour les évolutions.

Elle met en jeu des compétences liées à la neutralité et à la dimension chorégraphique des Arts du cirque.

Composante culturelle :

L'enseignement vise à faire acquérir aux élèves les premiers éléments d'une culture des Arts du cirque et du spectacle vivant.

A cette fin, il leur fait découvrir l'évolution des pratiques et des conceptions du cirque à travers des œuvres patrimoniales et contemporaine en recourant, dans un esprit d'ouverture, aux cultures circassiennes des différents continents.

Il favorise le développement de la sensibilité artistique et de l'esprit critique, ainsi que de la prise de conscience de la subjectivité du regard.

BIOTECHNOLOGIES

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

En classe de seconde, les élèves peuvent choisir « Biotechnologies » en enseignement d'exploration, et ainsi découvrir la technologie appliquée en recherche et production de biens et de services dans les domaines de la santé, de l'environnement et des bio-industries. Cet enseignement repose sur des activités technologiques en laboratoire.

○ *Objectifs*

Amener l'élève à :

- s'approprier la démarche expérimentale avec sa dimension technologique ;
- mettre en œuvre au laboratoire une manipulation de biotechnologie ;
- utiliser le matériel selon des instructions spécifiques ;
- présenter et interpréter des résultats expérimentaux.

○ *Thèmes au programme*

Le programme s'articule autour de trois domaines d'activité, composés chacun de thématiques faisant l'objet de travaux d'étude en laboratoire.

- Bio-industries : industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques

Fabrication par biotransformation : yaourt, pain.

Les micro-organismes utiles : nature, caractéristiques technologiques et production du ferment.

Contrôle d'un produit fini : critères analysés pour vérifier la qualité d'un produit, valeurs de référence.

Recherche industrielle : rôle de la recherche fondamentale dans la conception et l'amélioration des produits.

- Santé : diagnostic, traitement, prévention

Analyses biologiques en vue d'un diagnostic : organes, tissus, cellules sanguines, liquides et constantes biologiques.

Traitement aux antibiotiques : identification bactérienne, prélèvement biologique, choix du traitement.

Prévention de la transmission des agents infectieux : microorganismes, infections nosocomiales, contaminations microbiennes, maladies infectieuses.

Recherche médicale : thérapie génique.

- Environnement : pollution, dépollution, amélioration de la production, contrôles de la qualité de l'eau, de l'air, du sol et des surfaces

Caractérisation de la pollution de l'environnement : flore microbienne, conséquences de la pollution sur la santé et l'environnement, contrôle d'hygiène des surfaces.

Dépollution biologique : procédés de dépollution biologique et de traitement des déchets.

Recherche agronomique : fabrication d'un organisme génétiquement modifié.

CREATION ET ACTIVITE ARTISTIQUES

Arts visuels

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Enjeux et objectifs

Les arts visuels produisent des objets artistiques essentiellement perçus par l'oeil du spectateur. Ils englobent ainsi principalement les arts plastiques (le dessin, la peinture, la sculpture et les nouveaux médias), le cinéma et la photographie, dans leurs diverses réalités (technique, économique et artistique). Ce champ élargi dépasse le cadre traditionnel des disciplines et vise à souligner leurs complémentarités et les échanges dynamiques qui les animent. Il explore toutes les dimensions de l'image, synchronique et diachronique, afin d'interroger une culture du visuel en phase avec ses manifestations les plus contemporaines.

Les sources de production, de circulation et de création des images se sont complexifiées et diversifiées, conférant à celles-ci un rôle de plus en plus élaboré au sein de multiples réseaux d'écritures et de sens, qu'ils soient artistiques, de communication ou économiques. Aussi convient-il d'aborder les arts visuels non de manière segmentée mais transversale, afin de mieux suivre les nombreuses aventures des images, de leur conceptualisation à leur fabrication, de leur diffusion à leur relecture. Associant souplement une étude des langages, des formes et des motifs, du travail de l'artiste, cet enseignement d'exploration confronte les modèles et les enjeux esthétiques des images à la réalité de leur élaboration et perception dans le monde contemporain, afin de mieux cerner et appréhender la portée d'un geste créatif.

Le travail de l'artiste mérite en particulier d'être resitué dans le cadre de l'univers de production qui le sous-tend et qui est souvent méconnu des élèves. Qu'il s'agisse de l'élaboration d'une peinture, d'une sculpture, d'un film ou d'une photographie, la découverte des métiers et des chaînes de métiers associés aux arts visuels permet non seulement de poser une réflexion sur les contraintes matérielles et les exigences économiques de l'art, mais aussi de problématiser à différentes époques et pour différents systèmes de production la question de la fonction « auteur » d'une oeuvre. Parce qu'ils auront pris davantage conscience que le surgissement d'une création résulte de la convergence des apports de diverses données y compris professionnelles, les élèves seront en mesure de développer des compétences critiques, pratiques et exploratoires qui renouvelleront et aiguïseront leur plaisir esthétique. Ils accroîtront ainsi leur aptitude à formuler, à l'oral et à l'écrit, des jugements esthétiques et des interprétations fondées sur la réalité du travail artistique.

Partant des motivations, des intérêts, des pratiques et de la curiosité des élèves pour le domaine de l'image, l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Arts visuels » propose un parcours au coeur de ces réalités. En étudiant les questions posées par la réalisation d'un ou plusieurs projets – dont plusieurs exemples sont présentés ci-dessous –, et en les confrontant à des situations professionnelles présentes dans l'environnement du lycée, l'élève découvre peu à peu les spécificités du domaine artistique qu'il explore. Il enrichit sa culture en étudiant des oeuvres, il s'essaie à des expériences de pratique artistique et s'initie à la diversité des compétences et des métiers qui animent au quotidien le domaine des arts visuels. Enfin, il identifie les parcours de formation qui, du lycée à l'enseignement supérieur, permettent d'y accéder.

Les professeurs spécialisés d'arts plastiques, les professeurs d'ores et déjà responsables d'un enseignement de cinéma, les titulaires d'une certification complémentaire dans ce même domaine sont particulièrement habilités à mettre en oeuvre l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Arts visuels ». Dans tous les cas, le professeur en charge de l'enseignement peut s'assurer le concours d'une équipe pluridisciplinaire ou partenariale enrichissant la définition, les contenus comme la mise en oeuvre du projet.

Compétences sollicitées et développées

- Compétences relatives à la culture personnelle :

- o Développer sa culture en s'ouvrant à des oeuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts visuels.
- o Situer sa pratique, ses intérêts et ses goûts personnels.
- o Développer des compétences critiques pour renouveler et aiguiser le plaisir esthétique.
- o Accroître l'aptitude à formuler - à l'oral comme à l'écrit - des jugements esthétiques et des interprétations fondées sur la réalité du travail artistique observé.

- Compétences relatives à la pratique artistique :

- o Développer, concevoir et réaliser un travail personnel lié à la production des images.
- o Choisir ses propres moyens d'expression.
- o Mettre en relation divers aspects des formes visuelles et artistiques.

- Compétences relatives à la découverte des métiers de l'image :

- o Percevoir le niveau d'exigence des diverses activités artistiques requises par la mise en oeuvre des arts visuels et mettre cette prise de conscience au service d'un projet artistique et professionnel donné.
- o Identifier et situer la diversité des métiers contribuant aux arts visuels (y compris dans le domaine du journalisme spécialisé, de la gestion et du droit) et les parcours de formation qui y conduisent en se fondant sur le ou les projets mis en oeuvre et les lieux extérieurs observés.

- Compétences transversales :

- o Etre capable de donner sens aux activités artistiques et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques.
- o Apprendre à se projeter lucidement dans l'avenir.
- o Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel.

Mise en oeuvre

Le préambule aux quatre domaines (arts visuels, arts du son, arts du spectacle, patrimoines) présente la démarche générale présidant à la mise en oeuvre de l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques – Arts visuels ». La définition puis la réalisation de chaque projet qui le constitue s'appuie sur le croisement d'une ou plusieurs questions avec un ou plusieurs lieux de création artistique.

Les lieux de création artistique peuvent être, par exemple :

- un musée,
- une exposition,
- une rétrospective d'un peintre ou d'un cinéaste,
- un festival,
- la projection d'une ou de plusieurs oeuvres cinématographiques,
- un site multimédia,
- un studio de montage,
- l'atelier d'un photographe ou d'un plasticien,
- la rencontre avec un technicien (chef opérateur, story boarder etc.).

Ces lieux permettent d'éclairer concrètement un certain nombre de questions touchant aux enjeux fondamentaux de l'image et de ses conséquences sur les différentes formes d'expression artistique :

- identité et cohérence d'une oeuvre ou d'un geste artistique par delà des évolutions et des actualisations génériques différentes ;
- signature d'un auteur - et ses différentes manifestations - lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un travail en équipe ;
- circulation d'une forme ou d'un motif visuels ;
- composition plastique de l'image et force rhétorique ;
- communication autour de la diffusion d'un film, d'une exposition, d'un artiste etc.

Les questionnements choisis seront alimentés par l'étude d'oeuvres, l'expérience pratique et la rencontre de différents intervenants et acteurs donnant vie à ces lieux et à ces moments de création.

CREATION ET ACTIVITE ARTISTIQUES

Arts du son

(Enseignement non assuré dans les District 1 et 2)

Ce nouvel enseignement, Arts du son, se distingue de l'enseignement facultatif Musique, par son implication plus concrète dans les métiers du monde de la musique, visant une approche, voire une orientation professionnelle. C'est pourquoi les deux enseignements peuvent être complémentaires.

Objectifs :

Les arts du son ont pour but de faire connaître un panel de champs culturels et artistiques où l'élève est mis en situation dans diverses institutions culturelles locales (La Coursive, le conservatoire de musique, la SACEM...), face à des artistes et des professionnels.

L'élève construit un projet, puis réalise un dossier numérique, dans une démarche d'exploration et de réflexion concernant les liens de la musique aux autres arts (arts de la scène, cinéma), les rapports du son et de la musique (rencontres et ateliers avec des techniciens du son, metteurs en scène, musiciens, compositeurs), la relation entre musique et économie (droits d'auteurs et de diffusion...).

Cet enseignement mobilise, également, des pratiques musicales (instrumentales, vocales, chorales et d'écoutes) en complément pédagogique.

A l'issue de la classe de Seconde, il est envisageable de s'orienter vers une option facultative musique, possible dans toute série, (3h / semaine) où seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus pour le baccalauréat, et / ou vers une option Littéraire Art Musique (5h /semaine) à coefficient 6 au baccalauréat.

Compétences mobilisées et développées :

Les compétences mobilisées et développées donnent les points d'appui d'un parcours d'exploration dans le domaine des arts du son.

- Apprécier les réalités sonores, musicales et culturelles de son environnement.
- Identifier et situer quelques métiers du son, de la musique et du spectacle en référence au projet mis en oeuvre et au lieu extérieur observé.
- Prendre la mesure... pour exercer une responsabilité professionnelle donnée :
 - o des compétences pratiques exigées dans le domaine du son et de la musique
 - o des compétences culturelles exigées dans le domaine du son, de la musique et des arts
 - o des parcours de formation à emprunter
- Situer et enrichir... pour envisager un parcours de formation au lycée et au-delà :
 - o sa pratique et sa culture en référence aux différents domaines de la création artistique contemporaine,
 - o ses intérêts et ses goûts personnels dans le champ des diverses activités qui animent la société dans le domaine du son, de la musique et de l'art (création, diffusion, valorisation, transmission, production etc.).

CREATION ET ACTIVITE ARTISTIQUES

Arts du spectacle

(Enseignement non assuré dans les District 1 et 2)

Enjeux et objectifs

De la scène à la rue, les arts du spectacle font vivre la création artistique dans un espace. La danse et le cirque y magnifient le corps. Le théâtre procède de la même manière avec le corps des comédiens mis en scène et avec le texte. La musique peut y trouver place, soit comme élément d'un tout (opéra, théâtre musical, ballet, comédie musicale), soit en propre (concert).

La vivacité de l'art tient à ce moment éphémère et crucial, le spectacle, où se manifeste la collaboration concertée, parfois fragile et aléatoire, de multiples savoir-faire artistiques et artisanaux. La réalité de ce que l'on y voit et entend dépend de nombreux facteurs, qu'il s'agisse des créateurs ou des responsables artistiques (les chorégraphes, les metteurs en scène, en son, en lumière, les directeurs artistiques, etc.) ou d'éléments de l'environnement du spectacle (objets scéniques, costumes, décors, lumières, effets sonores, etc.). C'est l'alchimie particulière entre tous ces éléments qui, toujours, donne du sens au spectacle réalisé et permet de susciter, auprès du public, un plaisir singulier.

Partant des motivations, des intérêts, des pratiques et de la curiosité des élèves pour les arts du spectacle, l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Arts du spectacle » propose un parcours de découverte placé au cœur des réalités du spectacle vivant. La spécificité et la complémentarité de ces différentes activités sont mises au jour par le professeur, afin que les élèves découvrent la diversité des métiers qui y sont engagés, leur spécificité, leur complémentarité et la cohérence de leurs contributions dans la création de ce moment artistique, unique et éphémère, qu'est un spectacle. La réalisation d'un ou de plusieurs projets – dont plusieurs exemples sont brièvement présentés ci-dessous - confronte l'élève à des œuvres et à des questions qu'il met ensuite en relation avec des situations professionnelles présentes dans l'environnement du lycée. Il découvre ainsi peu à peu les composantes et les différents enjeux d'un univers qui l'intéresse et l'attire, comme la diversité des compétences et des métiers qui l'anime au quotidien. En outre, il identifie les parcours de formation qui, du lycée à l'enseignement supérieur, permettent d'y accéder.

Les professeurs d'ores et déjà responsables d'un enseignement de théâtre ou de danse, les titulaires de la certification complémentaire dans ces mêmes domaines et les professeurs engagés dans l'enseignement des arts du cirque sont particulièrement habilités à mettre en œuvre l'enseignement d'exploration «Création et activités artistiques – Arts du spectacle». Dans tous les cas, un professeur qualifié formule le projet d'enseignement et en conduit la réalisation ; à toutes les étapes du parcours, il s'assure du concours d'une équipe pluridisciplinaire pour en enrichir la définition, les objectifs et les contenus ; il s'appuie sur un partenaire - ou sur un site Internet présentant les données utiles au développement de son projet ; il coordonne les interventions et est responsable de la mise en œuvre de ce travail.

Compétences sollicitées et développées

Les compétences sollicitées et développées constituent les points d'appui et l'horizon d'un parcours annuel d'exploration dans le domaine des arts vivants. Elles associent chacune des capacités et des connaissances :

- Compétences relatives à la culture personnelle :

o Développer sa culture en s'ouvrant à des œuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts du spectacle. Rencontrer des artistes et des créateurs.

o Situer sa pratique et sa culture en référence aux différents domaines de la création artistique contemporaine.

o Développer des compétences critiques pour renouveler et aiguiser le plaisir esthétique (ces compétences se fondent notamment sur la prise de conscience que le surgissement d'un spectacle résulte de la convergence des apports de divers métiers). Affiner ses goûts par la fréquentation de spectacles et, si possible, par la pratique artistique.

o Accroître l'aptitude à formuler - à l'oral comme à l'écrit - des jugements esthétiques et des interprétations fondées sur la réalité du travail artistique observé.

- Compétences relatives à la découverte des métiers des arts du spectacle :

o Percevoir le niveau d'exigence des diverses activités artistiques requises par la mise en oeuvre des spectacles vivants et mettre cette prise de conscience au service d'un projet artistique et professionnel donné.

o Identifier et situer quelques métiers artistiques et les parcours de formation qui y conduisent : métier d'acteur, de danseur, de circassien (écoles de théâtre, de danse, de cirque), etc.

o Découvrir les compétences professionnelles qui accompagnent ou encadrent la mise en oeuvre des spectacles : les métiers qui concourent à la mise en place d'une scénographie (plastiques, avec le son, la lumière, etc.) ; les métiers de la communication (journalistes, chroniqueurs, attachés de presse, etc.) ; les métiers qui interviennent dans l'organisation des entreprises de spectacle (gestion, droit, etc.).

- Compétences transversales :

o Être capable de mettre les activités artistiques en perspective et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques.

o Apprendre à se projeter lucidement dans l'avenir.

o Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel.

Mise en oeuvre

Le préambule aux quatre domaines (arts visuels, arts du son, arts du spectacle, patrimoines) présente la démarche générale présidant à la mise en oeuvre de l'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Arts du spectacle ». La définition puis la réalisation de chaque projet qui le constitue s'appuie sur le croisement d'un ou plusieurs questionnements avec un ou plusieurs lieux de création et diffusion artistiques. Qu'il s'agisse d'un théâtre, d'une salle de spectacle, d'un lieu de formation, que ce soit à l'occasion d'une programmation annuelle, d'un festival ou d'une autre manifestation artistique, les élèves pourront rencontrer les différents intervenants qui donnent vie à ces lieux et à ces moments de création. Ils découvriront ainsi les réalités du travail des artistes, mais également celles d'un éclairagiste, d'un maquilleur, d'un costumier, d'un régisseur, d'un technicien du son, etc. Des aspects méconnus de l'amont comme des coulisses d'un spectacle leur seront ainsi présentés. On pourra également envisager de faire découvrir l'organisation administrative, ou les réalités économiques, d'une structure artistique. De même, on pourra s'intéresser aux divers aspects de la communication autour d'une représentation. Autant que par la rencontre de différents intervenants et acteurs donnant vie à ces lieux et à ces moments de création, les questionnements seront nourris par l'étude d'oeuvres, en lien avec les spectacles choisis, et par quelques expériences de pratique artistique.

CREATION ET ACTIVITE ARTISTIQUES

Patrimoines

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Enjeux et objectifs

Les préoccupations patrimoniales, qui ont accompagné la formation de la nation républicaine, font partie des grands enjeux culturels contemporains. Longtemps cantonné au domaine monumental ou artistique, le patrimoine a connu une extension de son périmètre, de la proximité à l'universel, et de sa définition, puisqu'il recouvre désormais toutes les formes d'héritages collectifs, qu'ils soient historiques ou naturels, matériels ou immatériels ; il est désormais pluriel.

Point de rencontre et d'expression de formes d'intérêt diverses (artistiques, historiques, touristiques, scientifiques, etc.), de logiques différentes voire antagonistes (préservation, conservation, réutilisation), d'enjeux parfois complexes et d'acteurs dont les rôles doivent être identifiés, l'objet patrimonial est désormais au coeur d'une interrogation permanente des sociétés.

C'est cette réalité multiple que l'enseignement d'exploration doit prendre en compte en étudiant les patrimoines.

Il vise à :

- interroger l'objet patrimonial dans son espace de création, en le situant dans une chronologie générale de l'histoire des arts et dans le monde culturel d'aujourd'hui ;
- développer une familiarité avec le patrimoine ainsi que la conscience de la diversité des héritages, riches de leurs contenus humains ;
- sensibiliser à la fragilité du patrimoine et à la responsabilité de tous quant à sa sauvegarde ;
- explorer les enseignements du lycée portant sur cette notion, en particulier les enseignements de l'histoire des arts en cycle terminal ; découvrir les nombreuses filières universitaires et les métiers qui étudient, valorisent, gèrent, développent le patrimoine dans toutes ses acceptions.

Compétences mobilisées et développées

Conduit sous la responsabilité des professeurs, le projet doit permettre aux élèves l'acquisition ou l'approfondissement de compétences variées qui tiennent à :

- l'éducation au regard afin d'apprendre à observer et à décrire, à classer et à faire des liens, tout en mettant cette démarche au service d'une sensibilité ;
- l'attention accordée aux héritages, propres à tout patrimoine collectif, en apprenant à les identifier, à les situer dans le temps, à les décrire mais aussi à interroger leur permanence ;
- la reconnaissance et la caractérisation, en un même lieu, de différentes strates et formes de patrimoine, avec leurs caractéristiques majeures ;
- la distinction et les rapprochements entre patrimoines de culture classique et patrimoines vernaculaires et de tradition orale ;
- la connaissance globale de la problématique de la conservation des patrimoines, des enjeux de cette conservation, de la responsabilité collective et individuelle qu'elle suppose, du parcours de préservation et de restauration des éléments patrimoniaux ;
- la conquête progressive d'une familiarité avec les lieux patrimoniaux, familiarité propice à la construction d'une pratique autonome de découverte et de culture.

Cet enseignement d'exploration repose nécessairement sur la mise en activité des élèves, dans les diverses formes et modalités qui conviennent au projet. Le travail sur les compétences présentées ci-dessus se traduit par l'expérimentation de situations concrètes d'activité. Forts des références esthétiques, culturelles et professionnelles apportées par les professeurs, les élèves recueillent et utilisent

de manière méthodique et critique des sources diverses : collecte de témoignages et de matériel de première main, documents d'archives, sources bibliographiques, bases numériques du ministère de la

Culture et de la Communication, matériaux divers en ligne, etc. Ils s'en servent pour réaliser des travaux ou productions susceptibles d'exercer ou d'enrichir les compétences propres au champ culturel et artistique, tout en développant leur créativité.

Mise en œuvre

L'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques – Patrimoines » est confié à une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants spécialisés dans un domaine artistique d'une part (arts plastiques et relevant d'autres disciplines (histoire, lettres, philosophie, langues, etc.) et ayant des compétences validées par une certification complémentaire en histoire de l'art d'autre part. Cette équipe comprend au moins un enseignant d'une discipline artistique et un enseignant d'histoire. Elle associe à la mise en œuvre de l'enseignement des institutions et des acteurs culturels. Ce partenariat peut prendre la forme d'interventions de professionnels (archéologues, architectes, chercheurs, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, etc.) et se construit, de préférence, comme un projet élaboré en commun avec des acteurs culturels :

- Archives départementales,
- Association pour la préservation ou la valorisation d'un patrimoine,
- Atelier de restauration, artisan d'art,
- Bibliothèque, cinémathèque ou médiathèque possédant des fonds anciens,
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Maison de l'architecture, Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP),
- Conservation régionale des monuments historiques,
- Conservatoire du littoral,
- École d'art, d'architecture ou du paysage,
- Musée (beaux-arts, arts et traditions populaires, écomusée...),
- Service régional de l'inventaire.

Comme tout enseignement d'exploration, l'exploration des patrimoines prend la forme d'un projet qui s'appuie sur le croisement d'un ou plusieurs questionnements avec un ou plusieurs lieux de référence et se décline en situations de travail pour les élèves. Les cadres ci-dessous proposent une liste de lieux observables dans l'environnement culturel du lycée, un ensemble de questionnements de référence et des propositions, indicatives, de situations concrètes d'activité. Le professeur (l'équipe) garde la responsabilité et la liberté de définir, dans ce même esprit, de questionnements différents au regard des spécificités du lieu d'observation auquel il décide d'adosser son projet d'enseignement.

Chaque lieu est le centre d'activités diverses ; il est ainsi l'occasion pour les élèves d'approcher, par ces activités, des acteurs en situation professionnelle (artistique, scientifique, technique, économique, etc.).

L'équipe pédagogique a une grande liberté dans la construction de situations liant un lieu patrimonial et des questionnements, en fonction du patrimoine local et régional, de l'actualité artistique et culturelle, de leurs centres d'intérêt et des prédispositions de leurs élèves.

CREATION ET CULTURE DESIGN

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

L'enseignement d'exploration « création & culture design » permet une approche pratique et sensible des champs de la création industrielle et artisanale. Les élèves développent une compétence et une culture de la conception en se confrontant aux univers complexes du design et des métiers d'art par des approches exploratoires et expérimentales.

Cet enseignement introduit les outils, les méthodes et les savoirs nécessaires en vue d'une préparation aux formations post-baccalauréat qui suivent la Première et la Terminale Design & arts appliqués : diplômes des métiers d'art ou brevets de techniciens supérieurs design puis diplômes supérieurs d'arts appliqués ou bien écoles supérieures d'art et de design, de création industrielle, d'arts décoratifs, d'architecture, de paysage, de scénographie, etc. Ces formations conduisent à une insertion professionnelle en France ou à l'étranger en qualité de designer dans les champs du design graphique et multimédia, du design de produits, du design d'espace, du design de mode, de l'artisanat d'art. Ou encore, les élèves plus particulièrement tentés par l'enseignement peuvent rejoindre les classes préparatoires à l'École Normale Supérieure de Cachan, département design.

Principes

L'enseignement donne lieu à des apports théoriques et pratiques, soutenus par une transversalité avec les autres disciplines et l'enseignement d'histoire des arts. Ces apports font interagir trois approches indissociables mettant en jeu des questions fondamentales des champs du design et des métiers d'art : des pratiques exploratoires, des démarches analytiques et une ouverture culturelle.

Les pratiques exploratoires concernent les recherches plastiques, graphiques, volumiques, la conception de maquettes d'étude, la production d'hypothèses. Elles sont soutenues par la manipulation d'éléments visuels sémantiques et narratifs, par l'expérimentation de matériaux servant de support à des recherches créatives et par la pratique d'outils d'expression traditionnels ou numériques.

Les démarches analytiques s'appuient sur des investigations sous forme de relevés graphiques ou photographiques qui permettent une comparaison méthodique entre des productions d'époques et de cultures différentes. Elles développent un regard critique qui s'applique également aux recherches créatives.

L'ouverture culturelle se fonde sur des références documentaires et sur la visite de sites (réels ou virtuels), la rencontre avec des oeuvres ou des productions du design et des métiers d'art situés dans leur contexte de création. Elle s'élargit aux croisements des différents champs artistiques, par des références maîtrisées au design contemporain ainsi que par une sensibilisation à la veille technologique et aux innovations.

L'infographie et les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des démarches créatives propres au design ; elles sont étroitement associées au processus de conception et à sa compréhension. Elles accompagnent les élèves dans leur découverte des champs du design et des métiers d'art et les aident à structurer leur approche, tant pour l'élaboration des projets que pour leur communication. Les TIC permettent aussi d'accéder aux informations (supports numériques multimédia, Internet) qui nourrissent les démarches, approfondissent les connaissances et développent l'autonomie et l'esprit critique.

Objectifs

L'enseignement d'exploration « création et culture design » vise l'acquisition de compétences de premier niveau. En initiant une culture des secteurs d'activités abordés il sensibilise largement aux préoccupations sociétales que sont le cadre de vie, la relation à l'image et au produit, l'éco-conception ou l'innovation, en relation avec les autres disciplines. L'élève pourra être, à terme, un citoyen averti, un acteur impliqué dans la vie en société.

En développant la curiosité de l'élève, son sens de l'observation, son esprit critique, son autonomie, cet enseignement lui permet :

- **d'acquérir les bases d'une culture du design**, soit :

- prélever dans un ensemble documentaire des références et des ressources spécifiques ;
- situer quelques repères historiques et contemporains de la création ;
- situer les grandes étapes de l'histoire des techniques et des évolutions technologiques ;
- identifier, comparer, évaluer des productions, à des fins de compréhension et d'appropriation ;

- **de découvrir des pratiques expérimentales de conception**, soit :

- expérimenter divers moyens, divers médiums, divers matériaux et supports ;
- expérimenter des méthodologies d'investigation sur des cas concrets ;
- repérer les étapes qui constituent les démarches de conception d'un objet ou d'une création ;
- aborder un problème de design en apprenant à identifier un besoin, à situer une demande, à synthétiser des informations de différentes natures ;

- **d'apprendre à communiquer ses intentions**, soit :

- dessiner dans le but d'exprimer une information, un principe, une idée, un projet ;
- utiliser un vocabulaire plastique associant divers modes de représentation ou d'expression ;
- formuler, sélectionner, hiérarchiser, expliciter, contextualiser des hypothèses ;
- transmettre un message synthétique graphiquement, oralement et par écrit, impliquant l'ensemble des médias.

CRÉATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUES

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

En classe de seconde, les élèves peuvent choisir « Création et innovation technologiques » en enseignement d'exploration. En s'appuyant sur les acquis des programmes de Technologie au collège, cet enseignement propose de faire découvrir comment se conçoit un produit ou un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable.

Les entreprises évoluant au sein d'un marché fortement concurrentiel, l'un des principaux enjeux est le développement de produits innovants. La créativité est donc une compétence très recherchée et sa complémentarité avec la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans les domaines techniques est fondamentale dans le processus d'élaboration de solutions techniques adéquates.

Objectifs

Amener l'élève à :

- acquérir les bases d'une culture de l'innovation technologique ;
- mettre en œuvre une démarche de créativité ;
- communiquer ses intentions.

Activités

Études de cas portant sur l'analyse et la caractérisation de l'innovation.

Projet de créativité, relatif à l'une des thématiques étudiées.

Thèmes au programme

Le professeur choisit des produits et systèmes techniques relevant de thématiques en rapport avec la créativité, la création, l'innovation et les grandes questions de société.

Par exemple :

- **La mobilité** : véhicules individuels et transports collectifs, énergies utilisées, pilotage et sécurité...
- **Le sport** : sports de glisses, sports mécaniques, matériaux et vêtements techniques, mesure de la performance...
- **La santé** : imagerie, investigation physiologique, observation non invasive, assistance à l'intervention médicale...
- **L'habitat** : performance énergétique, maison à énergie positive passive, domotique...
- **L'énergie** : énergies renouvelables, stockage et distribution...
- **La communication** : téléphonie, interfaces de communication, réseaux...
- **La culture et les loisirs** : son et image, jeux vidéo, musées en ligne...
- **Les infrastructures** : viaducs, tours, tunnels...
- **La bionique** : prothèses, robots humanoïdes, drones, solutions techniques recopiant le vivant...
- **La dématérialisation des biens et des services** : monnaie, réservation en ligne, bureau virtuel...

LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE : **LATIN ET GREC**

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

I) Horaire hebdomadaire

L'horaire est de 3 heures en Seconde

II) Objectifs

Les élèves peuvent présenter le Latin ou le Grec au Baccalauréat :

- ↳ soit dans le cadre des épreuves obligatoires de la série L, à l'écrit comme enseignement de spécialité,
- ↳ soit dans toutes les séries d'enseignement général, en option facultative à l'oral afin d'augmenter leurs chances d'être reçu à l'examen ou d'obtenir une mention.

L'enseignement des langues anciennes au Lycée répond à deux objectifs :

- ↳ contribuer, en liaison avec l'enseignement du Français et des Sciences Humaines, à la formation de l'individu et citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain,
- ↳ favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de Sciences Humaines.

III) Contenu

Il s'agit d'une initiation au Latin ou au Grec qui doit permettre d'établir un rapport fructueux et vivant avec la langue, l'histoire, la civilisation et la littérature de l'Antiquité.

La lecture et l'interprétation des textes grecs et latins doivent permettre aux lycéens en développant leurs compétences de lecture :

- de se situer dans l'Histoire et de comprendre les événements et idées d'aujourd'hui,
- de mieux comprendre et mieux maîtriser, en l'enrichissant, le Français par l'étymologie et par la traduction, comme par la comparaison avec les autres langues, romanes en particulier,
- de mieux maîtriser les formes du discours,
- de former leur capacité à argumenter et à délibérer par l'approche des modes de pensée antiques, politiques, religieux et philosophiques,
- de développer leur capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

IV) Aptitudes requises

En Latin, l'enseignement s'adresse aux élèves qui ont commencé l'étude de cette langue au Collège. Il est souhaitable de connaître les déclinaisons, les conjugaisons et les principales règles de grammaire, mais les connaissances acquises au Collège sont révisées en Seconde.

En Grec, l'enseignement est ouvert, non seulement à ceux qui ont commencé au Collège, mais aussi aux grands débutants qui commencent en Seconde.

Ainsi, l'enseignement des langues anciennes est en relation d'abord avec l'enseignement du Français mais aussi de l'Histoire et de l'Education Civique, Juridique et Sociale, de la Philosophie, des Arts ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.

V) Poursuite d'études

Il est conseillé l'étude du latin et / ou du grec ancien pour le Bac L à profil « langues anciennes ».

LITTERATURE ET SOCIETE

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Objectif

Cet enseignement a pour objectif de montrer aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste au sens large et moderne du terme.

On cherche pour cela à faire prendre conscience que les études littéraires sont, aujourd'hui plus que jamais, au cœur de la formation de l'homme et du citoyen.

Cet enseignement, structuré autour des Lettres et de l'Histoire-Géographie a un programme spécifique présenté sous forme de domaines d'exploration.

Deux ou trois thèmes d'exploration parmi les six proposés seront retenus. Des sujets d'étude propres à chaque thème seront traités. La mise en activité des élèves favorisera l'acquisition et l'exercice de certaines compétences propres aux études littéraires, et permettra la réalisation de productions (présentations orales, recherches documentaires, expositions, diaporamas...).

Thèmes au programme

Le programme articule deux disciplines : Lettres et Histoire-Géographie. Il se présente sous forme de domaines d'exploration. Le professeur choisit deux ou trois domaines parmi les six proposés.

* Écrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société

Participation de l'écrivain aux débats politiques et aux débats de société.

Rôle de l'écrivain dans la construction, la diffusion et la mise en question des opinions et valeurs de son époque.

Rôle de l'écrivain dans les représentations et les opinions communes ou controversées.

* Des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit

Histoire des formes et des supports de l'écrit.

Relations entre le type de support et les modalités de production et de réception des textes.

Rôle historique de l'écriture dans la construction des civilisations, dans les usages et modes de pensée, dans l'imaginaire collectif.

Évolution du livre, textualité numérique.

* Images et langages : donner à voir, se faire entendre

Place et usage des images dans les sociétés (hier comme aujourd'hui).

Relation entre le fait et l'image qui le représente (cartographie).

Les différents statuts de l'image (réel/fiction, document/œuvre d'art, domaine public/privé).

Toxicologie : tests de dépistage, analyse de produits toxiques...

Traitement de l'information : stockage et gestion de données, cryptologie, jeux truqués...

* Médias, information et communication : enjeux et perspectives

Rôle et place des médias dans la société.

La figure du journaliste.

Histoire et genres des médias.

Aspects socio-économiques de l'information.

Circulation de l'information et réseaux sociaux.

* Paroles publiques : de l'agora aux forums sur la toile

Évolutions et constantes de la parole publique.

Grands discours politiques et judiciaires.

Mises en spectacle de la parole.

Rôle de la parole dans la vie publique et politique.

Parole publique et responsabilité.

* Regards sur l'autre et sur l'ailleurs

Récits et discours du Nouveau Monde.

Ailleurs et utopie.

Récits et carnets de voyage, écrits d'ethnologues.

Figures de l'étranger (barbare, indigène, immigré, errant).

Guides touristiques (conception, écriture, mise en images).

LANGUES VIVANTES III

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

I) Horaire hebdomadaire

En classe de seconde : 3h

II) Objectifs

- Grammaire et vocabulaire permettant de mener une traduction orale ou écrite des textes.
- Découvrir, interroger et interpréter les textes les langues et les civilisations des langues étudiées.

III) Contenu

- ✓ Anglais : indispensable pour les études d'informatique, de tourisme, de commerce. Exigé pour entrer dans certaines sections de BTS ;
- ✓ Allemand : conseillé pour la philosophie, l'archéologie, la chimie. Souvent demandé par les employeurs après l'anglais ;
- ✓ Espagnol : la langue occidentale la plus parlée après l'anglais, très utile pour le commerce et pour le tourisme ;
- ✓ Italien : langue très utile dans les domaines culturels, touristiques et pour le commerce ;
- ✓ Portugais : langue utile dans le domaine touristique et commercial ;
- ✓ Russe : langue intéressante dans le domaine culturel (littérature, musique) et utile pour le commerce et pour le tourisme ;
- ✓ Chinois : langue en plein développement conseillé pour le commerce mais aussi intéressante pour la culture et le tourisme.

IV) Aptitudes requises

Avoir de grande facilité dans l'expression écrite et orale.

V) Poursuite d'études

- Baccalauréats L, ES, S, STG.
- Baccalauréats littéraires à profil « langues vivantes ».

METHODES ET PRATIQUES SCIENTIFIQUES

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Objectif :

Cet enseignement permet de découvrir différents domaines des mathématiques, des sciences physiques et chimiques et des sciences de la vie et de la terre. Il révèle le goût et les aptitudes des élèves pour les études scientifiques, leur donne la possibilité de construire leur projet de poursuite d'études en leur faisant mieux connaître la nature des enseignements scientifiques.

Il repose sur l'étude de deux ou trois thèmes. Ainsi, dans le cadre d'une démarche de projet, l'élève effectue un travail personnel ou d'équipe qui devra intégrer une production (expérience...) et aboutir à une forme de communication scientifique (compte-rendu de recherche, affiche, diaporama...).

Les différents thèmes :

SCIENCE ET ALIMENTS :

Etudier comment la science permet de mieux comprendre et de perfectionner les processus de transformation et de conservation des aliments (transformation, conservation, stockage, transport et traçabilité).

SCIENCE ET COSMETOLOGIE :

Aborder l'engagement scientifique dans la cosmétologie par l'étude de produits ou de techniques de soin et d'entretien du corps (nettoyer, protéger, modifier son aspect, réaliser un cosmétique).

SCIENCE ET INVESTIGATION POLICIERE :

Montrer comment la science aide à déterminer les circonstances de l'événement sur lequel porte l'enquête et à identifier les auteurs (balistique, incendies, explosions, techniques d'identification, toxicologie, traitement de l'information).

SCIENCE ET ŒUVRES D'ART :

Permettre aux élèves d'approcher les méthodes scientifiques intervenant dans la conception, la création et la conservation des œuvres d'art (arts plastiques, arts musicaux, arts de l'espace, photographie et cinéma).

SCIENCE ET PREVENTION DES RISQUES D'ORIGINE HUMAINE :

Montrer comment la science permet de connaître, de mesurer et de prévoir un risque d'origine humaine (protection de l'environnement, sécurité sanitaire, sécurité routière...).

SCIENCE ET VISION DU MONDE :

Explorer différents outils et techniques scientifiques permettant d'approcher la notion d'image et de comprendre comment ces images aboutissent à une vision du monde (voir l'intérieur du corps, voir la terre...).

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ECONOMIE **ET DE LA GESTION**

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Objectif :

Cet enseignement a pour objectif de permettre à l'élève de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, dans la perspective de formation d'un citoyen libre et responsable et ce, grâce à la compréhension de l'environnement économique et juridique et aux principes de fonctionnement des organisations, notamment de l'entreprise.

Il repose sur l'exploration de différents thèmes caractéristiques de l'activité économique, lesquels permettront d'éclairer un ou plusieurs aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de la gestion. Chaque thème débutera par une phase d'observation de situations et/ou de phénomènes concrets, s'appuyant sur des outils numériques pour faciliter l'analyse et la conceptualisation.

L'utilisation des nouvelles technologies de la communication et de l'information (Internet, production de diaporama...) facilitera l'apprentissage de l'élève.

Les différents thèmes :

1- LES ACTEURS DE L'ECONOMIE :

Les acteurs économiques et leurs différentes opérations (consommation, épargne, production...) ; les relations entre les différents acteurs économiques (flux réels et flux monétaires) ; le rôle économique de l'Etat (producteur, régulateur, redistributeur) ; le rôle des banques.

2- LES DECISIONS DE L'ENTREPRISE :

Ses partenaires internes (salariés, actionnaires...) et externes (fournisseurs, clients..) ; les différentes fonctions dans l'entreprise (production, distribution, ressources humaines...) ; la création de valeur ajoutée par la mobilisation de toutes ses ressources ; la stratégie d'entreprise pour lancer de nouveaux produits ou service ; la place de l'individu dans l'entreprise (gestion des ressources humaines : aspects administratifs, juridiques...).

3- LES NOUVEAUX ENJEUX ECONOMIQUES :

* le consumérisme : de nouveaux comportements de consommation,
* l'ouverture internationale : importation, exportation, inter-nationalisation des entreprises,
* les enjeux de l'économie numérique : économie de la connaissance, droits de la propriété intellectuelle, opportunités de croissance avec le développement des nouvelles technologies de l'information et Internet (marché des jeux vidéos...).

SANTE ET SOCIAL

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

En classe de seconde, les élèves peuvent suivre l'enseignement d'exploration « Santé et social », qui propose d'aborder des questions de société traitant de la santé et du bien-être social. Il explore aussi les métiers du médical, du paramédical et du social.

Objectifs

Amener l'élève à :

- sélectionner et traiter des informations ;
- réaliser des expérimentations et des investigations afin d'identifier paramètres ou variables, de mesurer leur influence sur les phénomènes objets d'étude ;
- présenter et communiquer les résultats d'une activité de recherche ou d'une étude ;
- travailler en équipe et développer son autonomie dans l'action et la décision.

Thèmes au programme

Le professeur choisit au moins deux thèmes obligatoires parmi les six proposés.

Action humanitaire

Caractéristiques sanitaires et sociales des populations des pays en développement.

Exemples d'actions humanitaires dans les domaines du logement, de la santé et de l'éducation.

Besoins des populations : besoins nutritifs, accès à l'eau potable.

Étude de certains facteurs de risque majeur pour la santé : eau, assainissement, hygiène et santé ; sous-alimentation, malnutrition et santé ; risques épidémiques.

Méthodes de prévention.

Vivre ensemble sur le territoire

Caractéristiques du territoire, de la population sur un territoire. Groupe social.

Espaces public et espace privé. Exemples de politique sociale territoriale.

Risques environnementaux (bruit, déchets, pollution...).

Contrôle de l'environnement (eau, air, sol) et logique de développement durable.

Handicap au quotidien

Handicap et situation de handicap.

Obstacles matériels et humains.

Évolution des mentalités et des politiques.

Déficiences.

Du facteur déclenchant au handicap.

Prévention.

Hôpital : image et réalités

L'hôpital dans l'offre de soins d'un territoire.

Évolution des missions de l'hôpital.

Droits du malade, place des associations de malades à l'hôpital.

Techniques de surveillance et exploration diagnostique.

Sécurité des soins dans les établissements de santé.

Les âges extrêmes de la vie

Prise en charge de la prématurité.

Offre de soins palliatifs.

Questions éthiques liées à la grande prématurité et à la fin de vie.

Les fonctions vitales.

Hygiène de vie et surveillance de la grossesse.

Les maladies dégénératives chez les personnes âgées.

Accueil de la petite enfance

Attentes des parents, besoins des enfants et offres de service.

Diversité des modes d'accueil des jeunes enfants.

Organisation et fonctionnement d'un établissement d'accueil collectif.

Croissance et développement moteur.

Maladies contagieuses en milieu collectif.

CIO de Vincennes pour les établissements et les CIO des districts 1 et 2

Tél : 01.43.28.04.73

e-mail : cio.vincennes@ac-creteil.fr

Septembre 2012

SCIENCES DE L'INGENIEUR

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

L'initiation aux Sciences de l'Ingénieur permet d'acquérir ou d'approfondir les éléments d'une culture moderne en prenant en compte la dimension technologique.

Les Sciences de l'Ingénieur c'est :

- ✓ le développement d'un certain esprit technique qui conduira à des compétences spécifiques,
- ✓ l'acquisition d'une méthode de pensée et d'action (observation critique de phénomènes),
- ✓ un outil qui permet d'aborder de manière décloisonnée les domaines de la construction mécanique, du pneumatique, de l'électronique, de l'électrotechnique, de l'automatique et de l'informatique industrielle,
- ✓ acquisition de connaissances et de démarches propres à la compréhension et à l'utilisation de systèmes pluritechniques automatisés qui permettent de produire des biens matériels ou d'assurer des services.

Les Sciences de l'Ingénieur c'est également :

- ✓ La contribution à l'élaboration d'un projet personnel de l'élève.
- ✓ De larges possibilités offertes vers :
 - Les filières technologiques S.T.I.,
 - La filière scientifique S option Sciences de l'Ingénieur.
- ✓ Une porte ouverte vers :
 - Des études supérieures menant à des carrières d'ingénieurs, de techniciens supérieurs...

Les Sciences de l'Ingénieur c'est aussi :

- ✓ Des activités proposées aux élèves qui s'appuient sur l'exploitation de systèmes industriels ou didactisés,
- ✓ Un enseignement en demi-division,
- ✓ Des séances qui se pratiquent sous forme de « méthode active » (ce qu'apprennent les élèves résulte en grande partie de l'activité qu'ils déploient),
- ✓ Des travaux pratiques en binômes complétés par des séances de synthèse et de validation des connaissances,
- ✓ Un mini projet mettant en application les connaissances et les démarches acquises au cours de l'année.

Thèmes au programme

La mobilité : véhicules individuels et transports collectifs, énergies utilisées, pilotage et sécurité...

Le sport : les sports de glisse, les sports mécaniques, etc., les matériaux et vêtements techniques, la mesure de la performance...

L'habitat : la performance énergétique, la maison à énergie positive passive, la domotique...

L'énergie : les énergies renouvelables, le stockage et la distribution...

La communication : la téléphonie, les interfaces de communication, les réseaux...

La culture et les loisirs : le son et l'image, les jeux vidéo, les musées en ligne...

Les infrastructures : les viaducs, les tours, les tunnels...

La bionique : prothèses, robots humanoïdes, drones, solutions techniques recopiant le vivant...

La dématérialisation des biens et des services : monnaie, réservation en ligne, bureau virtuel...

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

Objectifs

Amener l'élève à :

- acquérir une culture économique et sociologique ;
- découvrir une nouvelle discipline scolaire ;
- acquérir des notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie.

Thèmes au programme

Le programme de sciences économiques et sociales s'articule autour de cinq thèmes, constitués de dix questions, dont huit obligatoires.

Selon les chapitres, les élèves seront amenés à utiliser les notions suivantes : proportion, pourcentage de répartition ; taux de variation, coefficient multiplicateur, indice simple ; moyenne arithmétique simple et pondérée, médiane ; élasticité prix et élasticité revenu ; lecture de tableaux à double entrée, de diagrammes de répartition, de séries chronologiques.

Ménages et consommation

- Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ? (*question obligatoire*) revenu disponible, différentes formes d'épargne, consommation et pouvoir d'achat des ménages, élasticités prix et revenu.
- La consommation : un marqueur social ? Consommation ostentatoire, effets de distinction et d'imitation.

Entreprises et production

- Qui produit les richesses ? (*question obligatoire*) diversité des entreprises (taille, nature, production, organisation), production marchande/non marchande, valeur ajoutée.
- Comment produire et combien produire ? Facteurs de production (coûts, caractère ou non substituable...), accroissement de la productivité et progrès technique.

Marchés et prix

- Comment se forment les prix sur un marché ? (*question obligatoire*) variations de l'offre et de la demande, impact de l'offre et de la demande sur les prix.
- La pollution : comment remédier aux limites du marché ? Fonctionnement du marché et coûts sociaux, politiques publiques incitatives ou contraignantes.

Formation et emploi

- Le diplôme : un passeport pour l'emploi ? (*question obligatoire*) relation entre l'emploi et le niveau de qualification, capital humain et influence du milieu social.
- Le chômage : des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ? Evolution de l'emploi et du chômage dans la période récente, coût salarial et chômage.

Individus et cultures

- Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? (*question obligatoire*) rôle de la famille et de l'école dans le processus de socialisation, influence du genre et du milieu social.
- Comment expliquer les différences des pratiques culturelles ? Répartition sociale des choix culturels et des pratiques de loisirs, culture et culture de masse.

Aptitudes requises

Cet enseignement, ouvert en seconde nécessite un goût pour :

- l'actualité économique, sociale et politique ;
- la lecture de la presse.

Poursuite d'études

L'enseignement d'exploration Sciences Economiques et Sociales est une initiation aux sciences sociales (économie, sociologie, démographie, histoire, droit, sciences politiques...), il peut faciliter la poursuite d'études dans la filière ES.

SCIENCES ET LABORATOIRE

(Lieux de formation : cf. tableaux des pages 76 et 78)

En classe de seconde, les élèves peuvent suivre l'enseignement d'exploration « Sciences et laboratoire », qui leur permet de découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité.

Objectifs

Amener l'élève à :

- formuler ou s'approprier une problématique ;
- proposer une stratégie pour répondre à la problématique ;
- mettre en œuvre des activités expérimentales ;
- analyser les résultats et valider une solution ;
- présenter et partager ses travaux.

Thèmes au programme

Le professeur choisit trois thèmes parmi les suivants.

Géosphère

- *Physique du globe* : gravitation, gravimétrie, géomagnétisme, géothermie, sismologie.
- *Cours d'eau et océans* : courants marins, fleuves et rivières.
- *Le monde minéral* : minerais et métaux, cristaux, concrétions.

Atmosphère terrestre

- *L'air* : qualité de l'air, pollution, mirages.
- *Rayonnement solaire* : arcs-en-ciel, effet de serre, protection solaire.
- *Météorologie* : phénomènes atmosphériques, pluie, neige, halos, cyclones, prévisions météorologiques.
- *L'eau et l'air (couplage atmosphère/géosphère)* : cycle de l'eau, échanges gazeux entre l'océan et l'atmosphère, échanges énergétiques entre l'océan et l'atmosphère.

Utilisation des ressources de la nature

- *L'eau* : qualité de l'eau, traitements de l'eau, désalinisation.
- *Aliments* : produits laitiers, boissons alcoolisées, jus de fruit, sels minéraux, oligo-éléments.
- *Transformations culinaires* : cuisson, émulsion, fermentation, additifs, conservateurs, colorants alimentaires, succédanés.
- *Les agro-ressources, production et utilisation* : extraction de substances naturelles ; alimentation, sucres, huiles, protéines ; principes actifs, hémi-synthèse, médicaments ; parfums et huiles essentielles ; produits phyto-sanitaires, colorants.

Poursuite d'études

Préparation du baccalauréat STL ou du baccalauréat S.

CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

LA PREMIERE GENERALE

Contenu de la formation

☞ Des enseignements obligatoires

❖ Un tronc commun (18 hebdomadaires) :

Filières	Enseignements	Horaires hebdomadaires
Economique et sociale (ES) Scientifique (S) Littéraire (L)	Français	4h
	Histoire-géographie	4h
	LV1	4h30
	LV2 étrangère ou régionale	
	EPS	2h
	Education civique, juridique et sociale	0h30
	Accompagnement personnalisé	2h
	Travaux personnels encadrés (TPE)	1h
	Vie de classe	10h annuelles

❖ Des enseignements spécifiques :

Filières	Enseignements	Horaires hebdomadaires
Economique et sociale (ES)	Mathématiques	3h
	Sciences	1h30
	Sciences économiques et sociales	5h
Scientifique (S)	Mathématiques	4h
	Physique-Chimie	3h
	Sciences et Vie de la Terre	3h
	<i>ou</i> Sciences de l'Ingénieur	7h
Littéraire (L)	Littérature	2h
	Littérature étrangère en langue étrangère	2h
	Sciences	1h30
	Mathématiques <i>ou</i> Grec <i>ou</i> Latin <i>ou</i> LV1 (/LV2) approfondie <i>ou</i> LV3	3h
	<i>ou</i> Arts	5h
<i>ou</i> Arts du cirque	7h	

☞ Des enseignements facultatifs :

Deux enseignements (3h chacun) au plus à choisir parmi : Arts – EPS – Latin – Grec – LV3 étrangère ou régionale.

CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

LA TERMINALE GENERALE

Contenu de la formation

☞ Des enseignements obligatoires

❖ Un tronc commun (18 hebdomadaires) :

Filières	Enseignements	Horaires hebdomadaires
Economique et sociale (ES) Scientifique (S) Littéraire (L)	LV1	4h
	LV2 étrangère ou régionale	
	EPS	2h
	Education civique, juridique et sociale	0h30
	Accompagnement personnalisé	2h
	Vie de classe	10h annuelles

❖ Des enseignements spécifiques :

Filières	Enseignements	Horaires hebdomadaires
Economique et sociale (ES)	Histoire - Géographie	4h
	Mathématiques	4h
	Philosophie	4h
	Sciences économiques et sociales	5h
	Economie approfondie <i>ou</i> Mathématiques <i>ou</i> Sciences sociales et politiques	1h30
Scientifique (S)	Mathématiques	6h
	Philosophie	3h
	Physique-Chimie	5h
	Sciences et Vie de la Terre <i>ou</i> Sciences de l'Ingénieur	3h30
		8h
	Informatique et sciences du numérique <i>ou</i> Mathématiques <i>ou</i> Physique - Chimie <i>ou</i> Sciences et Vie de la Terre	2h
Littéraire (L)	Histoire - Géographie	4h
	Littérature	2h
	Littérature étrangère en langue étrangère	1h30
	Philosophie	8h
	Droit et grands enjeux du monde contemporain <i>ou</i> Grec <i>ou</i> Latin <i>ou</i> LV1 (/LV2) approfondie <i>ou</i> LV3 <i>ou</i> Mathématiques	3h
		4h
	Arts <i>ou</i> Arts du cirque	5h
	8h	

☞ Des enseignements facultatifs :

Deux enseignements (3h chacun) au plus à choisir parmi : Arts – EPS – Latin – Grec – LV3

+ Histoire-géographie (2h) pour la filière S)

CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

LA PREMIERE ET LA TERMINALE TECHNOLOGIQUES

Contenu de la formation

☞ Des enseignements obligatoires

❖ Enseignements généraux (horaires hebdomadaires variables selon les filières) :

En classe de Première	En classe de Terminale
Mathématiques	Mathématiques
Français	Philosophie
LV1	LV1
LV2 (<i>uniquement en STMG</i>)	LV2 (<i>uniquement en STMG</i>)
Histoire - Géographie	Histoire - Géographie (<i>en ST2S et en STMG</i>)
Education civique, juridique et sociale	Education civique, juridique et sociale
EPS	EPS
Accompagnement personnalisé	Accompagnement personnalisé

❖ Des enseignements spécifiques : (horaires hebdomadaires variables selon les filières) :

Filières	Enseignements
Sciences et Technologies Industrielles (STI2D)	Enseignements technologiques
	Sciences physiques et chimiques...
Sciences et Technologies Design et Arts Appliqués (STD2A)	Arts, techniques, civilisations
	Etude de cas
	Expression plastique fondamentale
	Physique - Chimie
	Recherche appliquée
	Représentation conventionnelle
Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)	Biologie et physiopathologie humaines
	Sciences physiques et chimiques
	Sciences et techniques sanitaires et sociales
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)	Comptabilité
	Finance d'entreprise
	Economie
	Droit
	Gestion des systèmes d'information
	Information
	Communication
	Gestion
	Management des organisations
	Mercatique
Sciences et Technologies de laboratoire (STL)	Biotechnologies
	Physique-Chimie

☞ Des enseignements facultatifs : (actuellement seulement pour STI2D, STL et STMG)

Deux enseignements (3h chacun) au plus à choisir parmi : Arts – EPS.